

# Redistribution Apprécée des Français Dérivée d’Enquêtes

Adrien Fabre<sup>1</sup>

15 avril 2021

---

## Abstract

Est présentée une méthode d’enquête pour déterminer la forme de redistributions appréciées, elles-mêmes utilisées pour évaluer l’acceptabilité politique de la théorie de la taxation optimale. Une première enquête identifie les préférences médians de paramètres d’une redistribution (50% de gagnants, 10% de perdants et un revenu minimal de 800€/mois). Une seconde enquête montre qu’une majorité approuverait des redistributions dérivées de leur interpolation. Le barème théoriquement optimal n’obtient pas de soutien majoritaire significatif car il fait trop de perdants. Enfin, cette étude révèle que les Français soutiennent une procédure démocratique plus directe pour définir le barème d’imposition.

*Keywords:* [Français] Préférences pour la redistribution ; Taxe désirée ; Impôt sur les revenus ; Distribution des revenus ; Taxation optimale ; France *Classification JEL* : D31, D63, H21, P16.

---

## INTRODUCTION

Les théories de l’imposition optimale et de la justice redistributive ont réussi à déterminer la répartition des revenus qui concilie au mieux l’équité et l’efficacité, compte tenu de certains critères normatifs (voir par ex. [Piketty & Saez 2013](#); [Fleurbaey & Maniquet 2017](#)). Pourtant, il n’est pas certain que ces théories puissent être appliquées dans une démocratie, puisque rien ne garantit qu’un barème d’imposition optimal puisse recueillir l’approbation d’une majorité. Afin d’étudier l’acceptabilité politique de réformes redistributives, comprise comme leur approbation par une majorité, la problématique doit s’écarter de la seule recherche du barème optimal et devient : « Quelles redistributions seraient soutenues par (une majorité de) la population ? ».

Une telle perspective est également orthogonale à la littérature dite de l’optimum inversé, qui utilise la correspondance entre critères éthiques et barèmes d’imposition dans une rétro-ingénierie des barèmes actuels pour révéler les critères implicites qui les rendraient optimaux

---

<sup>1</sup>fabre.adri1@gmail.com. ETH Zürich, Zürichbergstrasse 18, 8032 Zürich, Schweiz. orcid : orcid.org/0000-0001-5245-7772

(voir par ex. [Bourguignon & Spadaro 2012](#); [Bargain et al. 2014](#); [Hendren 2014](#); [Chang et al. 2017](#)). En effet, ce courant de la littérature n’aborde pas la question d’un éventuel désalignement entre la préférence de la majorité et la progressivité de l’impôt décidée par le planificateur social<sup>2</sup>. La reconnaissance de ce désalignement potentiel contraste également avec les études existantes en économie politique de la fiscalité (par exemple, [Bierbrauer et al. 2021](#)).

Notre question s’inscrit plutôt dans le cadre d’une importante littérature qui utilise des enquêtes représentatives pour déceler les déterminants des préférences en matière de distribution des revenus, quantifier l’aversion pour l’inégalité, mesurer son évolution, et comparer les inclinations dans différents pays. Pour ne citer que quelques études, [Corneo & Grüner \[2002\]](#) distinguent trois effets en jeu dans la formation des préférences individuelles pour la redistribution : l’intérêt personnel, les valeurs et la rivalité sociale (c’est-à-dire la proximité avec les classes sociales voisines) ; [Cruces et al. \[2013\]](#) et [Karadja et al. \[2016\]](#) montrent que fournir des informations sur la distribution des revenus augmente la demande de redistribution car beaucoup surestiment leur position ; tandis que [Kuziemko et al. \[2015\]](#) constatent qu’informer les répondants sur l’ampleur des inégalités change leur point de vue sur le sur le sujet mais affecte peu les politiques soutenues. [Fabre \[2016\]](#) passe en revue cette littérature et montre que la demande de redistribution a augmenté au niveau mondial au cours des 30 dernières années.

Malgré des travaux en choix social empirique (e.g. [Gaertner & Schokkaert 2011](#)) et un intérêt croissant pour les préférences en matière de distribution, peu d’articles se concentrent sur la détermination de l’ampleur souhaitée de l’inégalité ou sur la définition et la quantification de la *redistribution préférée*. Parmi celles-ci, [Singhal \[2008\]](#), [Forsé & Parodi \[2015\]](#) et (comme question secondaire) [Alesina et al. \[2018\]](#) quantifient les barèmes souhaités pour l’impôt sur le revenu, en posant des questions directes sur le taux d’imposition préféré pour quatre niveaux de revenus<sup>3</sup>. Ces trois études trouvent des taux d’imposition sur le revenu

---

<sup>2</sup>On peut se demander comment la préférence de la majorité pourrait être négligée dans une démocratie. L’explication qui correspond le mieux aux résultats de l’enquête (en France) est que les citoyens ne déterminent pas leur vote principalement sur les propositions de réformes fiscales, et accordent plus de poids à d’autres points des programmes, tels que l’Union européenne, le déficit ou les politiques d’immigration. Une autre explication serait que le gouvernement ne représente pas une majorité de personnes, ce qui peut être vrai avec le système électoral français.

<sup>3</sup>Ces études concernent respectivement sept pays de l’OCDE en utilisant l’ISSP 1996 pour [Alesina et al. \[2018\]](#) ; la France en utilisant l’enquête de 2014 *Dynegal* pour [Forsé & Parodi \[2015\]](#) ; et cinq pays de l’OCDE en utilisant une *enquête ad hoc* de 2016 pour [Alesina et al. \[2018\]](#).

souhaités en adéquation avec les taux actuels. Néanmoins, l’opinion selon laquelle les personnes interrogées ne souhaitent pas un système fiscal plus progressif semble contredite par d’autres d’autres résultats. Par exemple, dans le cas de la France, l’enquête *Dynegal* rapporté par [Forsé & Parodi \[2015\]](#) montre que 60% soutiennent une augmentation des impôts sur les plus riches « au risque que certains décident de s’exiler » ; 51% préconisent que les revenus soient contenus dans une fourchette de 1 à 10, voire moins ; et 72% trouvent le système fiscal français injuste ou très injuste. Cette divergence peut s’expliquer par au moins deux facteurs autres que la simple incohérence. Premièrement, lorsqu’on demande directement le taux d’imposition sur le revenu approprié, le cadrage empêche ou décourage les répondants de répondre des valeurs négatives : cette borne inférieure à zéro gonfle probablement taux préférés pour les revenus faibles et moyens, car elle exclut les transferts aux pauvres. Deuxièmement, les répondants peuvent être à peu près d’accord avec les taux d’imposition dans la fourchette de revenus testée dans l’enquête. La fourchette de revenus s’étendait de 1100€ à 12 000€ par mois dans *Dynegal*, et présentait des valeurs comparables dans l’ISSP 1996 et dans [Alesina et al. \[2018\]](#). tout en souhaitant une politique plus redistributive en dehors de ces limites. Cette observation suggère qu’une enquête devrait être administrée avec plus de liberté pour définir les taux d’imposition sur le revenu : sur plus de quatre niveaux de revenus différents et en permettant des taux d’imposition négatifs. C’est précisément ce que [Weinzierl \[2014\]](#) entreprend dans sa propre enquête, en demandant aux états-unis de classer les différents systèmes fiscaux (présentés sous forme de graphiques). Weinzierl constate également que les taux d’imposition sur le revenu préférés aux États-Unis correspondent à peu près au barème d’imposition actuel. Ceci est moins surprenant que pour les 8 pays examinés par [Singhal \[2008\]](#) et pour [Forsé & Parodi \[2015\]](#) car la plupart des états-unis ne croient pas que c’est la responsabilité du gouvernement de réduire les différences de revenus. En effet, 51% des états-unis interrogés sont *pas d’accord* ou *pas du tout d’accord* avec cette idée, alors que 51% des Français sont *tout à fait d’accord* avec cette idée (parmi les réponses non manquantes, dans [ISSP 2009](#)).

Alors que Weinzierl s’intéressait aux critères que les états-unis utilisent implicitement pour juger un système fiscal que dans l’ensemble ils acceptent, une autre question de recherche émerge dans le contexte européen, où les gens soutiennent des des impôts plus redistributifs. Dans le cas de la France par exemple, des enquêtes comme *Perceptions des Inégalités et Sentiments de Justice* (PISJ, 2009) ont montré que 60% sont favorables (fortement ou non) à « augmenter les impôts pour redistribuer le surplus à ceux qui sont le moins favorisés » et

qu'une écrasante majorité des Français (89%) sont d'accord (fortement ou non) que les « différences entre les hauts et les bas revenus devraient être réduites » dans leur pays. Sachant que les Français sont favorables à une réforme redistributive, se pose la question : quelle réforme veulent-ils ? Quelle(s) redistribution(s) répondrait à leur désir de réforme tout en obtenant un soutien majoritaire ?

A l'aide d'une méthodologie spécialement conçue pour répondre à cette question d'économie politique, j'ai réalisé en 2016 deux enquêtes sur des échantillons représentatifs de mille Français chacun. Contrairement aux études précédentes, les préférences en termes de barèmes d'imposition qui émergent sont cohérentes avec l'adhésion des Français à une redistribution supplémentaire. La première enquête n'a pas seulement permis d'étudier en détail les préférences en matière de système fiscal. Elle a également permis de définir la forme de trois redistributions —correspondant à différentes méthodes d'agrégation— directement à partir des réponses médianes aux paramètres clés d'une réforme. Ces paramètres clés sont le « revenu minimal » (c'est-à-dire le revenu minimum), et les proportions de personnes à avantager et à désavantager par une réforme. Comme les répondants pouvaient également dessiner de manière interactive leur redistribution préférée à l'aide de curseurs, une quatrième réforme a été formée en faisant la moyenne des courbes préférées des répondants. À ma connaissance, c'est la première fois que des redistributions définies pour tous les niveaux de revenu sont dérivées de réponses à une enquête. La pertinence de la procédure a été démontrée à travers la deuxième enquête, puisque les répondants ont clairement exprimé leur soutien aux réformes redistributives dérivées des réponses à la première enquête. Ensuite, les résultats ont permis d'évaluer empiriquement la réception politique des principaux critères utilisés dans la littérature sur la taxation optimale : les critères rawlsiens et utilitariens. Les distributions obtenues à partir de ces critères apparaissent bien notées, mais les redistributions qu'elles impliquent ne recueillent pas une approbation majoritaire significative. Ce manque d'acceptabilité politique est dû à la proportion relativement élevée de perdants qu'elles impliquent. En effet, la réforme la plus largement approuvée implique une redistribution d'une ampleur similaire à celles dérivées de la théorie —un transfert de 12% du PIB des plus hauts vers les plus bas revenus, mais concentre la charge sur moins de personnes au sommet de la distribution.

Cet article contient trois contributions principales : l'introduction d'une méthode qui a permis d'obtenir des redistributions appréciées, la présentation de ces redistributions avec leurs paramètres clés, et l'évaluation de l'acceptabilité de réformes dérivées de la théorie de

la fiscalité optimale. Les enquêtes sont présentées en section 1. Leurs résultats sont exposés en section 2, y compris les déterminants des préférences redistributives et la réception des critères utilitariens et rawlsiens. Une discussion s’ensuit en section 3, qui montre notamment la robustesse de cette méthode, et envisage une prise en compte plus directe des préférences des citoyens dans l’élaboration des barèmes fiscaux.

## 1. PRÉSENTATION DES ENQUÊTES

### 1.1 Collecte (et nettoyage) des données

Les enquêtes ont été réalisées en septembre et octobre 2016 auprès de deux échantillons représentatifs distincts de 1007 et 997 Français, respectivement. La méthode des quotas a assuré *a priori* la représentativité selon cinq caractéristiques socio-démographiques : l’âge (7 tranches), le sexe, la catégorie socioprofessionnelle (8), la taille de l’agglomération (5) et la région (9), tandis qu’une pondération *a posteriori* corrige la surreprésentation des personnes les plus diplômées <sup>4</sup>. L’Appendix H montre que l’enquête est également très représentative sur le plan des revenus. Pour assurer la robustesse des résultats à des spécifications alternatives, une enquête complémentaire a été administrée en juillet 2018 auprès d’un échantillon distinct de 1 000 adultes français, où la représentativité a été assurée en utilisant les cinq ensembles de quotas ci-dessus ainsi que des quotas sur le diplôme. Comme les enquêtes comprenaient plusieurs graphiques et animations interactives, elles ont été administrées en ligne, sur l’ordinateur de chaque répondant. Le temps de réponse a été estimé a priori à 20 minutes. Afin de repérer les répondants inattentifs, un test de qualité des réponses a été inséré. Il consistait à ajouter un item intitulé « *Veillez cocher ‘Baisse légèrement’ (test de la qualité de votre réponse)* » à l’intérieur d’une matrice comportant de multiples items et de multiples réponses (allant elles-mêmes de « Augmenter fortement » à « Baisser fortement »). Entre 16% et 24% ont échoué à ce test, selon l’enquête. Néanmoins, il serait excessif de considérer les réponses de ces répondants comme bidons ou manquant de sérieux. En effet, ayant soumis personnellement les questionnaires à une dizaine de personnes avant de lancer les enquêtes (notamment en accostant des personnes « lambda » dans des bistrot), j’ai vu certaines personnes ne pas comprendre ce test et répondre « Je ne sais pas » ou « Indifférent » (le choix qui paraissait

---

<sup>4</sup>Voir l’annexe 1 en ligne pour un contrôle de la robustesse sur les données non pondérées, et la [documentation en ligne](#) pour plus de détails sur la méthode d’échantillonnage. Toutes les sources sont disponibles ici : [adrien-fabre.com/documents.php#sondages](http://adrien-fabre.com/documents.php#sondages) (voir *Données complètes* pour un jeu de données prêt à l’emploi) ; un [codebook](#) et les [questionnaires](#) sont également accessibles.

le plus neutre), comme la majorité de ceux qui ont échoué à ce test. Enfin, l'échantillon final (appelé *restreint*, d'un millier de personnes par vague) utilisé dans l'analyse a été constitué à partir de l'échantillon original (appelé *augmenté*) après élimination des répondants qui n'ont pas complété le questionnaire, qui ont répondu trop rapidement (en moins de 9 min), qui ont échoué au test de qualité ou dont le quota était déjà rempli. L'échantillon plus large *augmenté* est utilisé comme alternative pour tester la robustesse des résultats en [Appendix G.1](#).

## 1.2 Questions de l'enquête et méthodologie

Les sondages ont été conçus pour déceler une redistribution précise, soutenue par une majorité de Français. Dans cette sous-section, je détaille successivement la source et la variable utilisées pour tracer la distribution actuelle, les procédures choisies pour dériver une redistribution à partir de quelques paramètres clés, et les redistributions obtenues à partir des réponses types à la première enquête, ci-après dénommées les *redistributions proposées*.

### 1.2.1. Sources et variables

Toutes les données utilisées pour tracer les distributions proviennent de l'*Enquête sur les Revenus Fiscaux et Sociaux* (ERFS 2012) produite par l'*INSEE*. La variable standard de l'*ERFS* permettant de présenter les inégalités de revenus au niveau du ménage, sans doute l'unité la plus pertinente pour les considérer, est le *niveau de vie*, égal au revenu disponible du ménage divisé par son nombre d'unités de consommation (tel que défini par [Eurostat](#)). Cette variable a été utilisée dans une question où les répondants devaient classer différentes distributions de revenus entre  $-2$  et  $+2$  (cf. section [2.3](#)). Cependant, une variable au niveau individuel peut néanmoins être satisfaisante pour étudier les inégalités de revenu, et une telle variable, le *revenu disponible individuel*, a été préférée pour les questions principales afin de calculer et d'étudier les redistributions appréciables. Elle a été définie pour l'occasion, en répartissant le revenu disponible entre les membres adultes du ménage. Les prestations sociales non imposables ont été imputées au(x) moindre(s) contributeur(s) du ménage. Le reste du revenu disponible du ménage a été réparti selon une *part imputée* calculée pour chaque adulte du ménage. La part imputée d'un adulte correspond à la contribution de cet adulte parmi les revenus attribuable à un adulte particulier du ménage (à l'exclusion des prestations sociales non imposables)<sup>5</sup>. L'utilisation du *revenu disponible individuel* comme principale variable

---

<sup>5</sup>Lorsqu'une partie du revenu n'était pas attribuable à un individu particulier par cette méthode (ce qui était le cas pour les revenus du capital), il était attribué au prorata de la contribution de chaque adulte du ménage (à l'exclusion des prestations sociales non imposables).

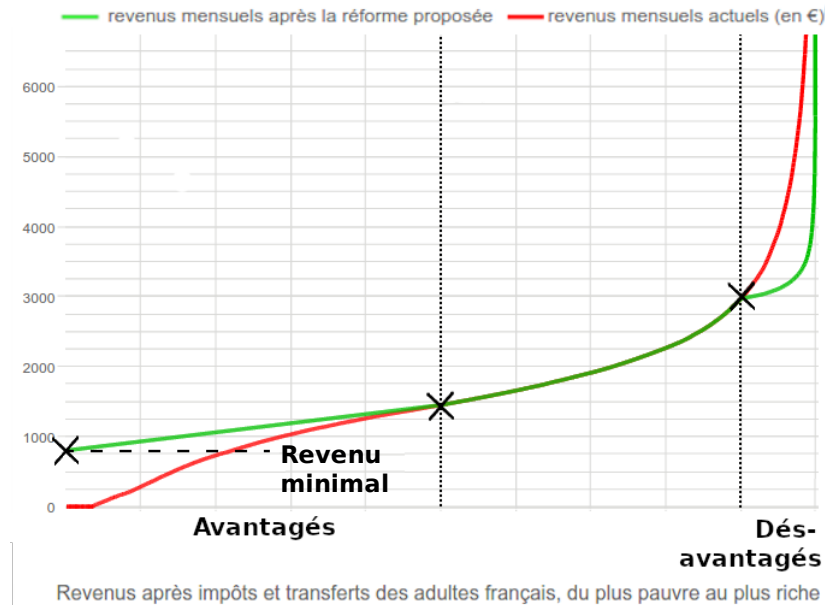
implique que les réformes que nous envisageons ajoutent une étape individualisée au système actuel (qui comporte un quotient familial). Les résultats de résultats sont robustes au choix de cette variable, comme le montre la section 3.2.

La variable de revenu principale a été choisie au niveau individuel pour une raison de temps de calcul. En effet, une redistribution dérivée de leurs réponses précédentes a été proposée à chaque personne interrogée lors de la première enquête, ainsi qu'un graphique interactif où elle pouvait affiner la redistribution qu'elle préférait. Les algorithmes qui calculaient de manière interactive la redistribution affichée à partir d'un changement de paramètres comportaient une contrainte simple sur le revenu disponible agrégé : celui-ci était supposé constant à l'issue de la redistribution. Le respect de cette contrainte de neutralité budgétaire devait être simple afin d'optimiser le temps de chargement et de traitement des données. Or, contrairement aux variables de ménage, les revenus individuels respectent naturellement cette contrainte puisque leur somme est toujours égale au revenu agrégé (national).

### 1.3 Paramètres déterminant la redistribution

Définir une redistribution consiste à dériver une distribution *future* à partir d'une distribution *actuelle*, en utilisant un algorithme ajusté par certains paramètres. Afin de limiter le nombre de ces paramètres, quatre points stratégiques ont été choisis sur la fonction de répartition des revenus, par lesquels la distribution future passera (si possible). Ces points correspondent aux bornes de la distribution des revenus : les revenu minimal et maximal ; et aux points de jonction avec la distribution actuelle : la part des adultes avantagés et désavantagés par la réforme par la réforme (entre lesquels la distribution actuelle et la distribution future coïncident). Les personnes avantagées (respectivement désavantagées) par la redistribution sont supposées avoir les revenus les plus faibles (resp. les plus élevés), ce qui ce qui restreint notre ensemble de redistributions autorisées aux réformes redistributives (conformément aux résultats antérieurs sur les préférences des Français). En outre, il convient de noter que le revenu maximal ne joue ici qu'un rôle limité, dans le sens où, en pratique, sa valeur n'affecte pas la forme de la redistribution, de sorte que les résultats sont semblables à une situation sans revenu maximal (ce qui équivaut dans l'algorithme à assigner une valeur une valeur arbitrairement élevée à ce paramètre).

Figure 1: Paramètres clés d'une redistribution : le revenu minimal et les bornes où distributions actuelle et future coïncident



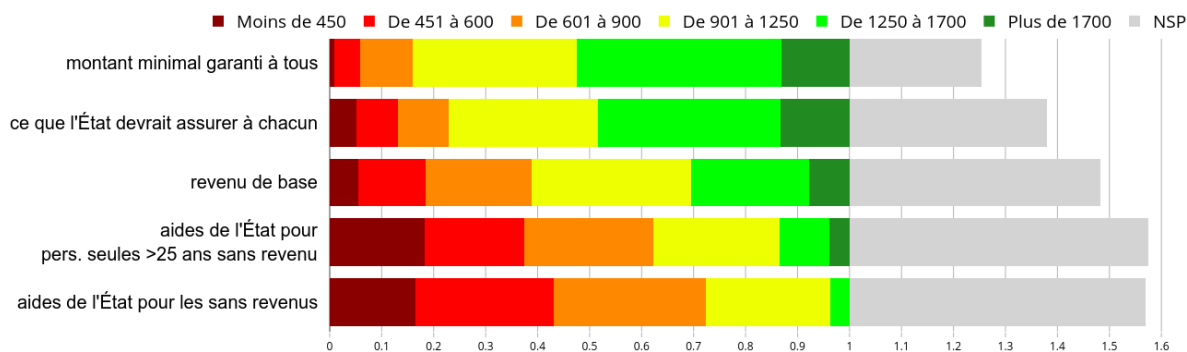
Si le nombre de paramètres a été limité pour que les questions restent facile à comprendre, ce choix n'a *pas* pour but de cautionner l'idée que les paramètres mentionnés ci-dessus constituent la meilleure *forme réduite* pour exprimer une redistribution. En effet, je ne défends pas l'idée qu'une redistribution puisse être décrite de manière satisfaisante en utilisant seulement trois paramètres. Le but de cette méthode est simplement de déceler une redistribution largement *soutenue*, et toute autre méthode permettant d'atteindre cet objectif serait la bienvenue, par exemple, en utilisant d'autres paramètres et/ou plus. En outre, quel que soit le succès des distributions proposées dans cet article, aucune d'entre elles ne peut être considérée comme la redistribution *préférée* des Français. Il est toujours possible d'imaginer une nouvelle procédure et d'obtenir une redistribution davantage soutenue par le biais d'une nouvelle enquête. En ce sens, cette méthode d'utilisation d'un sondage pour révéler la redistribution préférée ne fournit qu'une solution heuristique à l'élicitation de la redistribution préférée. Sa force réside plutôt dans sa capacité à mettre en évidence des redistributions politiquement acceptables. De plus, si les gouvernements successifs utilisaient cette propriété à intervalles réguliers pour façonner une redistribution à partir de données d'enquête et la soumettre à référendum, le processus itératif convergerait probablement vers un équilibre de vote, c'est-à-dire une distribution d'équilibre à laquelle aucune redistribution ne serait préférée par une



majorité<sup>6</sup>.

Détaillons maintenant les questions posées dans l'enquête sur les paramètres. Pour toutes ces questions, les personnes interrogées devaient taper leurs réponses dans un champ de saisie (voir captures d'écran en [Appendix B](#)). En outre, une variante différente de chaque question a été attribuée de manière aléatoire à chaque personne interrogée, afin de mesurer l'influence de la formulation. Enfin, les valeurs des paramètres ont été calculées à partir de l'échantillon (pondéré) *augmenté* de la première enquête, afin de gagner en précision dans les estimations. Les valeurs obtenues alors et rapportées dans le texte de cette sous-section sont sensiblement les mêmes que celles provenant des échantillons restreints de toutes les enquêtes combinées, qui constituent les résultats finaux qui sont présentés dans les figures suivantes. Les statistiques descriptives des variables pour les différents échantillons sont présentées dans [Appendix A](#).

Figure 2: revenu minimal : montants souhaités en fonction de la formulation de la question (en €/mois.)



**Le revenu minimal** Quatre variantes de la question ont été posées, ce qui permet d'évaluer d'évaluer l'importance de la formulation de ce type de questions et d'aider à comprendre les attentes de la population à l'égard de l'État-providence. La formulation qui semble le mieux correspondre au revenu minimal est « Quel devrait être le montant des aides de l'État pour ceux qui n'ont aucun revenu ? » : sur les 64% de réponses non manquantes, la médiane est de 800€/mois (voir [Appendix C](#) pour la densité des réponses et [Appendix B](#) pour la formulation

<sup>6</sup>D'un point de vue théorique, si chaque citoyen peut classer les distributions selon un préordre qui n'évolue pas, le processus démocratique converge vers le l'ensemble de Smith, c'est-à-dire le plus petit ensemble non vide de distributions telles que chacune d'entre elles bat toutes les distributions en dehors de l'ensemble dans une comparaison par paire. Ensuite, les itérations peuvent diverger si et seulement si l'ensemble de Smith contient un cycle, par exemple trois distributions  $A, B, C$ , avec  $A \prec B$ ,  $B \prec C$  et  $C \prec A$ , où  $X \prec Y$  indique qu'une majorité approuve la réforme de  $X$  à  $Y$ .

des questions)<sup>7</sup>. D'autres formulations (le montant d'un revenu minimal, le montant minimal à garantir à tous, ou encore le montant que l'État devrait assurer à tous) ont donné lieu à des réponses médianes beaucoup plus élevées (1000, 1200 et 1400€/mois, respectivement), probablement parce que les personnes interrogées les ont interprétées comme relevant d'une situation idéale inatteignable dans l'immédiat, ou pensaient à d'autres mécanismes que les prestations sociales, comme le plein-emploi, pour améliorer les revenus les plus faibles. En effet, seules les réponses à la première question sont compatibles avec d'autres résultats, comme l'indiquent deux éléments. Premièrement, le compromis souhaité en matière de réduction des inégalités penche clairement en faveur d'une augmentation du salaire minimum plutôt que pour une augmentation des minima sociaux (65% contre 7% des réponses)<sup>8</sup>. Deuxièmement, une majorité souhaite conserver le *Revenu de Solidarité Active* (RSA socle) à son niveau actuel (37% des réponses) ou en deçà (31%)<sup>9</sup>. Le RSA est une prestation sociale de 565€/mois destinée aux Français avec peu ou pas de revenus, ce qui se traduit par un revenu minimal d'environ 800€/mois, une fois cumulé avec les [allocations personnalisées au logement](#) (qui dépendent du loyer, de la zone géographique et de la structure du ménage, et s'élevaient en moyenne à [239€/mois](#) en 2013). Le montant de 800€/mois est ainsi conforme à la préférence dominante qui consiste à maintenir le RSA à son niveau actuel.

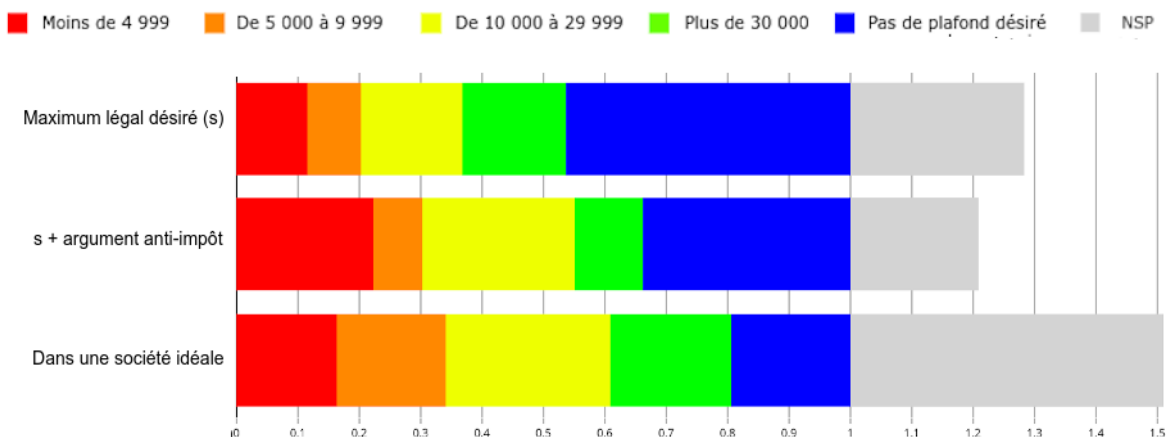
---

<sup>7</sup>La médiane de l'échantillon final (combinant les deux enquêtes) est légèrement inférieure : 738€/mois. Cependant, l'enquête complémentaire a introduit une formulation similaire mais plus précise qui a donné une médiane de 800€/mois : « Combien devrait recevoir une personne seule (de plus de 25 ans) qui ne touche que les aides de l'État ? »

<sup>8</sup>Cette question a été posée dans la deuxième enquête, les réponses restantes se répartissent comme suit : 13% ne souhaitent pas réduire les inégalités, et 16% choisissent « Je ne sais pas, je ne veux pas répondre ».

<sup>9</sup>Ce résultat contraste avec les données de [Piketty \[2003\]](#) (la seule étude précédente qui demandait directement le montant souhaité pour le RSA), qui montrait que la personne médiane souhaitait une augmentation du RSA de 20% en 1999 (depuis, il a été augmenté de 9% en termes réels). Cependant, un montant médian souhaité d'aide sociale (minimale) de 750€/mois observé dans l'échantillon final est cohérent avec les résultats d'une [enquête](#) de 2015 de la DREES, qui montre que 55% sont favorables à une augmentation du RSA, sachant qu'il est compris entre 500€ et 760€/mois (en tenant compte des aides au logement) – alors que 75% étaient favorables à une augmentation en 2009. Trois raisons expliquent la moindre adhésion à une augmentation du RSA dans les enquêtes récentes : sa revalorisation depuis 2012, une évolution des opinions depuis la récession, et le cadrage de la question (les personnes ont tendance à être plus favorables lorsque l'enquête indique le montant du RSA, parce qu'elles ne l'estimeraient pas bien autrement, et/ou parce que l'enquête omet les aides au logement – ce qui est le cas dans [Piketty \[2003\]](#)).

Figure 3: Revenu maximal : montants souhaités en fonction de la formulation de la question. (en €/mois)



**Le revenu maximal** Trois variantes ont été testées pour déterminer le revenu maximal souhaité pour la France (s’il y en a un) : tout simplement, le montant souhaité pour le revenu maximal légal (ci-après *max légal*) ; la même question assortie d’une argumentation sur la contre-productivité de trop taxer les plus riches (*max légal + argument anti-taxe*) ; et enfin, le revenu le plus élevé dans une société idéale (*max idéal*)<sup>10</sup>. Les réponses médianes à ces variantes étaient toujours finies : respectivement 100 000€/mois pour le maximum légal (44% des personnes interrogées ont déclaré qu’elles ne souhaitaient aucun plafond de revenus, et leurs réponses ont été comptées comme *infini* lors du calcul de la réponse médiane), 20 000€/mois pour max légal + argument anti-taxe (36% pour *infini*), et 15 000€/mois pour max idéal (16% pour *infini*). L’amorce a eu l’effet inverse de celui attendu, l’argument anti-taxe induisant des réponses plus faibles pour le (logarithme du) revenu maximal souhaité avec une signification élevée<sup>11</sup>. Ce résultat peut être une manifestation de l’*effet boomerang* : en effet, [Hovland et al. \[1953\]](#) a montré que lorsqu’une personne est poussée à faire un certain choix, la réactance psychologique (théorisée par [Brehm, 1966](#)) peut l’amener à résister à cette pression en adoptant une alternative opposée. Cela pourrait également s’expliquer par le message de

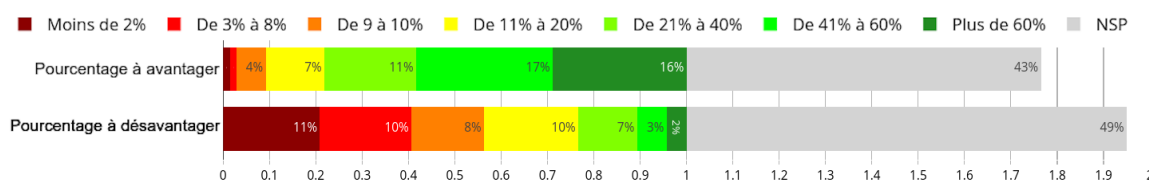
<sup>10</sup>Les formulations des variantes étaient respectivement : « Selon vous, quel est le revenu maximal qui devrait être instauré légalement en France ? » ; la même question suivie de « Il peut être utile ici de rappeler qu’au-delà d’un certain seuil, l’imposition des plus riches est souvent contre-productive, puisque ces derniers partent à l’étranger ou réduisent leur activité pour éviter la hausse des taxes. » ; et « Si la France était une société idéale, quel serait le revenu mensuel le plus élevé ? Précisons qu’on ne demande pas ici s’il faudrait imposer une limite légale aux revenus des français : il s’agit simplement de savoir quel serait le revenu le plus élevé dans une société avec le niveau approprié d’inégalités. » Les répondants avaient ensuite la possibilité de choisir l’absence de limite, de ne pas répondre, ou de saisir un montant.

<sup>11</sup>Voir [Appendix F](#) pour les résultats de toutes les régressions.

l’amorce, qui implique que les personnes riches peuvent ne pas avoir un comportement civique, ou qui suggère qu’elles pourraient échapper aux pires conséquences d’une redistribution (en déménageant dans un autre pays), deux raisons qui plaident en faveur d’un plafond plus bas.

La formulation simple (*max légal*) a été logiquement choisie pour fixer la valeur du paramètre, à sa réponse médiane de 100 000€/mois. Il est intéressant de noter que la réponse médiane finale à la formulation simple (en tenant compte des deux enquêtes) s’est avérée un peu plus élevée : elle est de 250 000€/mois. Mais dans tous les cas, comme déjà mentionné, une telle différence dans la valeur de ce paramètre n’a pas d’impact sur la forme du graphique présenté au répondant, de sorte qu’on peut sereinement considérer que nos réformes sont spécifiées par trois paramètres (et non quatre). Ainsi, ces résultats sont surtout pertinents pour eux-mêmes : il est intéressant de savoir que les Français sont majoritairement favorables à un plafonnement des revenus.

Figure 4: Dés/avantager : pourcentage préféré de Français à dés/avantager par une réforme redistributive de l’impôt sur le revenu



**La proportion à dés/avantager par la réforme** Les deux derniers paramètres proviennent de deux questions similaires, qui demandaient les proportions préférées de personnes à avantager et désavantager par une redistribution des revenus des plus riches aux plus pauvres. Un curseur était fourni pour aider graphiquement les répondants : il indiquait le revenu correspondant à chaque percentile de la distribution. La distribution des réponses est légèrement différente dans la deuxième enquête, où la distribution actuelle a été donnée en termes de niveau au lieu du revenu disponible individuel, ce qui indique que les répondants tiennent compte à la fois de la proportion et du niveau absolu de revenu dans leur choix<sup>12</sup>. Cela dit, les médianes sont dans les deux cas de 50% et 10% pour la proportion de personnes à avantager et à désavantager, respectivement. Elles correspondent à des revenus mensuels individuels (resp. des niveaux de vie) de 1450€ (resp. 1700€) et 2950€ (resp. 3150€).

<sup>12</sup>Ceci est cohérent avec un résultat similaire dans Saez & Stantcheva [2016]. Voir Appendix F pour les résultats et Appendix B pour voir le curseur.

## 1.4 Redistributions dérivées des réponses à l'enquête

Deux algorithmes ont été utilisés pour calculer les différentes redistributions ; ils sont détaillés en [Appendix E](#), et on peut jouer interactivement avec les deux en faisant varier des curseurs : [Dés/av](#)<sup>13</sup> et [rev\\_min](#)<sup>14</sup>. Ces algorithmes, par rapport à d'autres qui ont été envisagés (reposant sur la courbe de Lorenz ou sur une définition graphique non paramétrique), ont été préférés en raison de la simplicité des questions sur lesquelles ils reposent. Comme expliqué ci-dessous, ces algorithmes sont définis en utilisant un autre paramètre, appelé *Ampleur*, qui remplace l'un des paramètres susmentionnés. *Ampleur* correspond à la magnitude (codée entre 0 et 10) du transfert des riches vers les pauvres, toutes choses égales par ailleurs, et est ajusté à l'aide des préférences médianes connues pour le salaire minimum (SMIC) ou le revenu minimal. Les quatre réformes redistributives résumées dans le [tableau 1](#) sont décrites en détails dans les paragraphes et les figures ci-dessous.

Table 1: Principales caractéristiques des réformes proposées

réforme proposée	<i>rev_min médiane</i>	<i>moyenne</i>	<i>médiane</i>	<i>médiane avec distorsion</i>
<b>algorithme</b>	rev_min	rev_min	Dés/av	Dés/av
<b>distorsion</b>	Non	Non	Non	Oui
<b>méthode</b>	params médians	moyens personnalisés	params médians	proche des params médians
<b>rev_min (€/m.)</b>	800	859	800	550
<b>avantager (%)</b>	77	58	50	50
<b>désavantager (%)</b>	23	42	10	12
<b>Gini (actuel : 0.43)</b>	0.29	0.25	0.24	0.25
<b>Transfert/PIB</b>	0.09	0.12	0.12	0.12

**Algorithme rev\_min** Le premier algorithme utilise un *point neutre* unique au lieu de une plage de quantiles entre lesquels les distributions actuelles et futures coïncident. Pour déterminer ce quantile particulier qui divise la population entre personnes avantagées et désavantagées (ce qui rend tout le monde quelque peu affecté par la réforme), j'ai pris la réponse médiane aux deux variantes combinées (avantager et désavantager). Le point neutre obtenu est

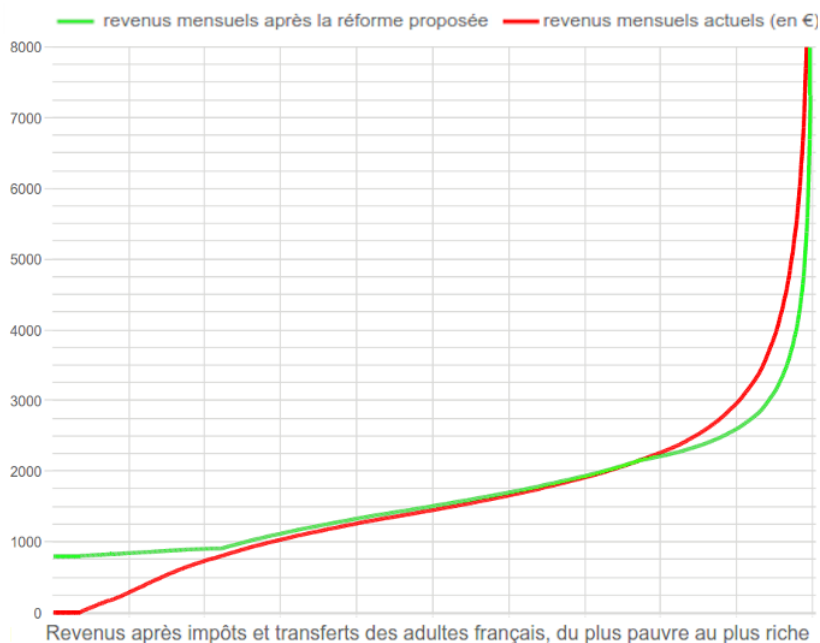
<sup>13</sup><http://preferences-pol.fr/Politique%20des%20français.html#q19183287>

<sup>14</sup><http://adrien-fabre.com/sondage/Fiscalite%20des%20français.html#q21976492>

de 77%, ce qui correspond à un revenu individuel de 2150€/mois. Par ailleurs, le paramètre *Ampleur* a été choisi de manière à correspondre au désir médian d’augmentation du SMIC observé dans une enquête antérieure. J’ai considéré que le salaire minimum devait correspondre au « revenu minimum en-dessous duquel on ne peut s’en sortir sans difficultés importantes », dont la valeur médiane souhaitée a été quantifiée dans une autre enquête (PISJ) à 1360€/mois<sup>15</sup>. Ainsi, le salaire minimum (net d’impôts et de subventions), qui s’élevait à 1280€/mois avant la réforme, a été porté à 1360€/mois en fixant *Ampleur* à 3,5. Enfin, l’application de l’algorithme avec ces paramètres produit la redistribution *rev\_min médiane*, présentée en Figure 5.

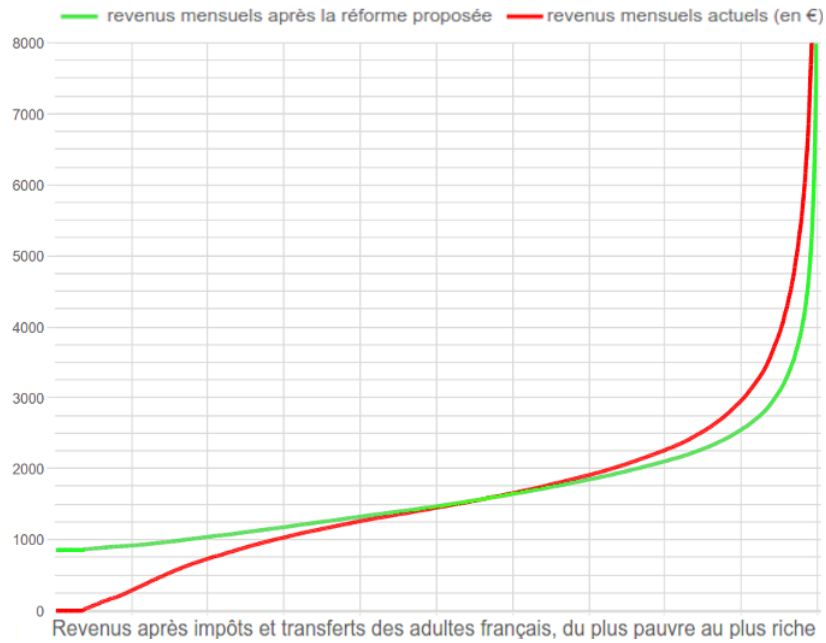
La première enquête comportait une question où les répondants pouvaient ajuster les paramètres du premier algorithme à l’aide de curseurs, afin de proposer leur propre réforme préférée. Au début de ce processus interactif, les deux premiers curseurs étaient réglés sur leurs réponses précédentes, tandis que le curseur de *Ampleur* était réglé sur sa valeur centrale de 5. Les médianes des réponses à cette question (à laquelle 70% de l’échantillon a répondu) étaient de 1000€/mois pour le démoquant, 56% pour la proportion à avantager, et 5 pour l’*Ampleur*. Une deuxième redistribution, la réforme proposée *moyenne*, a été calculée en faisant la moyenne de toutes les réformes proposées par les répondants : elle est représentée sur la figure 6.

Figure 5: La réforme proposée *rev\_min médiane* (Oui/Non/NSP : 42/38/20%)



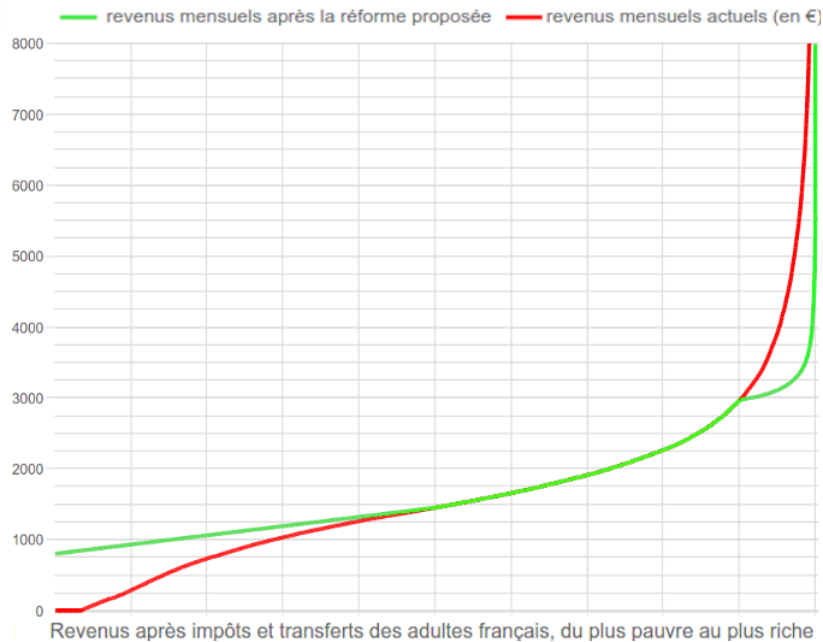
<sup>15</sup>Cette hypothèse n’était pas exacte, voir paragraphe 3.5.

Figure 6: La réforme proposée *moyenne* (Oui/Non/NSP : 39/37/24%)



**Algorithme Dés/av** Le second algorithme utilise à la fois la proportion préférée de personnes à avantager et à désavantager comme paramètres. La valeur de *Ampleur* (8,57) a été choisie de manière à ce que le revenu minimal soit égal à sa valeur médiane préférée. Par conséquent, la principale différence entre la réforme proposée *rev\_min médiane* (décrite ci-dessus) et celle-ci (appelée réforme *médiane*) se situe dans la partie inférieure du milieu de la distribution, où la première est moins généreuse, et dans le haut au de la distribution, où la seconde concentre davantage le fardeau du nouveau transfert. La forme de la réforme proposée *médiane* est illustrée en figure 7.

Figure 7: La réforme proposée *médiane* (Oui/Non/NSP : 52/26/22%)



Les trois premières réformes proposées n'incluent pas de réponses comportementales. En effet, l'inclusion d'une modélisation des réponses comportementales dans l'algorithme aurait été trop exigeant en termes de calcul pour un programme interactif. Afin de pallier cette lacune, un paramètre supplémentaire a été ajouté aux algorithmes, qui contrôle la variation du revenu agrégé (disponible) à travers la réforme. Par conséquent, ce paramètre peut être interprété de deux façons : comme un proxy pour les réponses comportementales, ou comme un changement dans le budget du gouvernement. En fixant ce paramètre à 5% du revenu national (disponible), une dernière réforme a été proposée, appelée *médiane avec distorsion* (voir figure 8). La valeur de 5% correspond à la perte de consommation agrégée pour ces redistributions (cf. section [Appendix I](#)). Retirer 5% du revenu national tout en limitant l'effort aux 10% les plus riches conduit à plafonner tous les revenus à 3000€/mois, ce qui aurait été en contradiction avec le revenu maximum souhaité. La proportion de personnes désavantagées a donc été portée à 12% pour cette redistribution. Par ailleurs, le budget était trop limité pour financer le revenu minimal préféré, on ne pouvait donc pas empêcher qu'il diminue, même après avoir augmenté *Ampleur* à 9.



Figure 8: La réforme proposée *médiane avec distorsion* (Oui/Non/NSP : 46/28/27%)



### 1.5 Approbation et évaluation des distributions proposées

La question portant sur l’approbation des distributions proposées était formulée comme suit :

Imaginez une réforme fiscale qui aurait les caractéristiques suivantes : la distribution actuelle des revenus des français (en rouge) serait remplacée par une distribution plus égalitaire (en vert) ; cette réforme instaurerait un revenu de base garanti à chacun de [revenu minimal]€/mois, désavantagerait les [à désavantager] % les plus riches par rapport à la situation actuelle mais avantagerait les [à avantager] % les plus pauvres ; elle opérerait un transfert de [Transfert] % du PIB des plus riches vers les plus pauvres, par rapport à la situation actuelle.

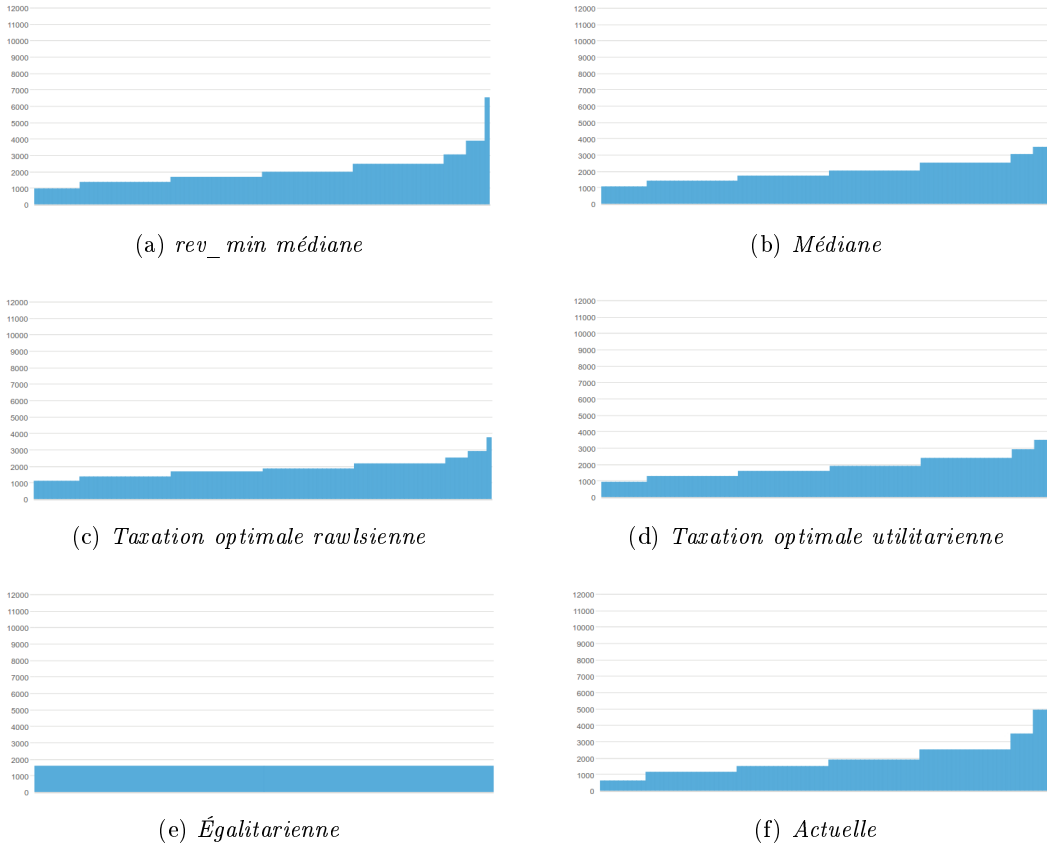
Votre revenu après impôts est estimé à [calculé]€/mois. Si cette réforme était mise en place, votre revenu après impôt passerait à [calculé]€/mois.

Approuveriez-vous une telle réforme fiscale ?

La réforme proposée était affichée sous ce texte, suivie de trois options : *Oui*, *Non* et *NSP* (*je ne sais pas, je ne veux pas répondre*). Les caractéristiques (entre crochets dans le texte ci-dessus) de chaque redistribution proposée sont présentées dans le tableau 1. Le transfert des riches vers les pauvres vaut  $10.5 \pm 1.2\%$  du PIB dans chacun des cas. En plus des quatre redistributions décrites ci-dessus qui ont été présentées dans la deuxième enquête, l’approbation

d'une redistribution *personnalisée* a été sondée dans la première enquête. Cette redistribution a été dérivée des réponses antérieures de chaque répondant en utilisant l'algorithme *rev\_min* (et *Ampleur=5*).

Figure 9: Distributions de niveau de vie présentées pour notation, en €/mois



En outre, une question demandait aux personnes interrogées de classer dans  $[-2 ; +2]$  (de « je n'aime pas... » à « j'aime cette répartition ») les distributions des niveaux de vie des ménages présentées dans la figure 9, ainsi que la redistribution *personnalisée*. Le niveau de vie de chaque ménage a été obtenu à partir du revenu disponible individuel de ses membres et de son nombre d'unités de consommation. Comme on peut le voir dans [Appendix B](#), les répondants ont été guidés pour bien comprendre les distributions et la question, bien que les distributions ne soient pas labellisées. En outre, la dérivation des distributions à partir de la théorie de la taxation optimale a été effectuée à l'aide du modèle et du code source de [Jacquet et al. \[2013\]](#)<sup>16</sup>, adapté aux données françaises sans marge extensive. Contrairement aux

<sup>16</sup>Ce modèle calcule la taxe non linéaire optimale en utilisant une élasticité de l'offre de travail de 0,25 pour tenir compte de l'arbitrage équité-efficacité, d'une manière similaire à celle de l'étude séminale [Saez \[2001\]](#),

questions sur l’approbation d’une *redistribution*, les graphiques de cette question n’affichaient pas la distribution actuelle des revenus. Par conséquent, Les personnes interrogées devaient donc noter chaque distribution dans un cadre qui inhibe l’intérêt personnel, puisqu’elles ne pouvaient pas facilement voir comment elles seraient impactées si une telle distribution était mise en place.

## 2. RÉSULTATS PRINCIPAUX

### 2.1 Adhésion majoritaire aux redistributions proposées

Sur les cinq redistributions proposées aux répondants, chacune a obtenu plus d’approbations que de désapprobations (voir tableau 2). L’une d’entre elles, la réforme proposée *médiane*, a obtenu une majorité d’approbations même en tenant compte des non-réponses, et deux tiers d’approbations en excluant ces réponses *NSP*. Globalement, l’algorithme le plus performant est *Dés/av* : même avec un revenu national diminué de 5% (ce qui représente les distorsions), cet algorithme surpasse les autres.

---

et conformément aux estimations récentes (Evers et al. 2008; Chetty 2012). J’ai supposé qu’il n’y avait pas d’effet de revenu, ai inclus uniquement les effets sur la marge intensive, et conservé la calibration de référence de Jacquet et al. [2013] pour la fonction d’utilité. Je suis redevable envers Étienne Lehmann qui m’a gracieusement fourni le code.

Table 2: Taux d’approbation de différentes propositions de redistribution (en %), avec les intervalles de confiance à 95% entre crochets

Réforme proposée	<i>rev_min</i> <i>médiane</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Médiane</i>	<i>Distortionary</i> <i>median</i>	<i>Personnalisée</i>
Nombre de répondants	488	509	505	492	1007
<b>Oui</b>	<b>42</b> [37.9 ; 46.5]	<b>39</b> [35.1 ; 43.7]	<b>52</b> [47.8 ; 56.4]	<b>46</b> [41.1 ; 50.0]	<b>50</b> [46.4 ; 52.6]
<b>Non</b>	38 [34.1 ; 42.6]	37 [33.0 ; 41.4]	26 [22.5 ; 30.1]	28 [23.7 ; 31.7]	28 [25.6 ; 31.1]
<b>NSP</b> (Ne Sait Pas)	20 [16.4 ; 23.3]	24 [20.1 ; 27.5]	22 [18.4 ; 25.5]	27 [23.2 ; 31.1]	22 [19.8 ; 24.9]
<b>Oui, NSP exclus</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	<b>67</b>	<b>62</b>	<b>64</b>
<b>NSP</b>	[47.6 ; 57.3]	[46.4 ; 56.4]	[61.9 ; 71.0]	[57.1 ; 67.2]	[60.2 ; 66.9]

## 2.2 Déterminants socio-démographiques et autres corrélations

Les corrélations trouvées entre un goût pour la redistribution et des caractéristiques socio-démographiques sont conformes à la littérature existante (voir Fabre [2016] pour une revue). En particulier, la relation négative entre le revenu et les préférences pour la redistribution est retrouvée : en moyenne, un millier d’euros supplémentaires de revenu mensuel est associé à un taux d’approbation inférieur de 3,8% lorsque l’on tient compte de la tendance politique (4,9% sans ce contrôle). Cela dit, comme on peut le voir dans le tableau 3, les préférences restent principalement idiosyncratiques :  $R^2 = 0.05$  au mieux, tandis que le diplôme et le sexe ne sont pas significativement corrélés avec l’approbation d’une redistribution. Sans surprise, la variable qui explique la plus grande partie de la variance est le positionnement politique. De plus, être indéterminé politiquement<sup>17</sup> est associé à une plus forte propension à ne pas répondre ainsi qu’à un taux d’approbation plus élevé (voir tableau F.11).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les 56% qui ont déclaré avoir compris sans

<sup>17</sup>Les personnes interrogées pouvaient choisir leur(s) orientation(s) sur une échelle à cinq niveaux allant d’extrême-gauche à extrême-droite ainsi que parmi d’autres orientations telles que « nationaliste » ou « humaniste ». 59% d’entre eux ont choisi au au moins une catégorie du spectre politique à cinq niveaux. La catégorie la plus extrême a été retenue pour les personnes qui se sont déclarées dans plusieurs catégories.

difficulté les questions graphiques étaient plus enclines à approuver la réforme de 9 points de pourcentage (p.p.) avec une signification élevée. Cependant, cette corrélation s'explique entièrement par un taux plus faible de non-réponse (voir tableau [G.15](#) dans l'annexe [Appendix G.2](#)). Enfin, le tableau [F.13](#) montre qu'être indéterminé par rapport au spectre politique et la mauvaise compréhension des graphiques sont les deux seuls prédicteurs significatifs de la non-réponse, ce qui suggère que que les répondants qui répondent sont à peu près les mêmes que ceux qui votent aux élections.

Table 3: Déterminants sociodémographiques de l'approbation des réformes redistributives (OLS)

(Les coefficients des indicatrices de réponses manquantes à une variable ont été omis.)

	Approbation de la réforme							
	(1)		(2)		(3)		(4)	
Constante	0.496	***	0.515	***	0.576	***		
	(0.031)		(0.029)		(0.036)			
Variante : Moyenne							0.499	***
							(0.070)	
Variante : Médiane	0.129	***	0.085	***	0.103	***	0.600	***
	(0.031)		(0.032)		(0.034)		(0.073)	
Variante : Avec distorsion	0.059	*	0.018		0.041		0.535	***
	(0.032)		(0.033)		(0.034)		(0.072)	
Variante : rev_min	0.027		0.0003		0.010		0.506	***
	(0.031)		(0.032)		(0.032)		(0.071)	
Revenu (k€ par mois) <sup>a</sup>	-0.049	***			-0.038	**	-0.010	
	(0.010)				(0.017)		(0.047)	
Revenu <sup>2</sup>							-0.007	
							(0.008)	
Gauche - Droite (-2 à +2)					-0.072	***	-0.077	***
					(0.012)		(0.014)	
Gauche - Droite <sup>2</sup>							0.010	
							(0.013)	
Désavantagé-e			-0.123	***	-0.056		-0.065	
			(0.025)		(0.041)		(0.041)	
Incompréhension des graphiques			-0.105	***	-0.099	***	-0.090	***
			(0.022)		(0.022)		(0.023)	
Patrimoine (0 à 6)							-0.009	
							(0.011)	
Patrimoine futur (0 à 6)							0.010	
							(0.012)	
Âge (1 à 8)							0.012	*
							(0.007)	
Genre : femme							-0.019	
							(0.023)	
Plus haut diplôme (0 à 6)							0.007	
							(0.007)	
Observations	1,994		1,994		1,994		1,994	
R <sup>2</sup>	0.021		0.030		0.050		0.482	

Note :

\*p&lt;0.1 ; \*\*p&lt;0.05 ; \*\*\*p&lt;0.01

<sup>a</sup>La variable utilisée est le revenu disponible individuel plafonné à 4500€/mois. Ce découpage correspond

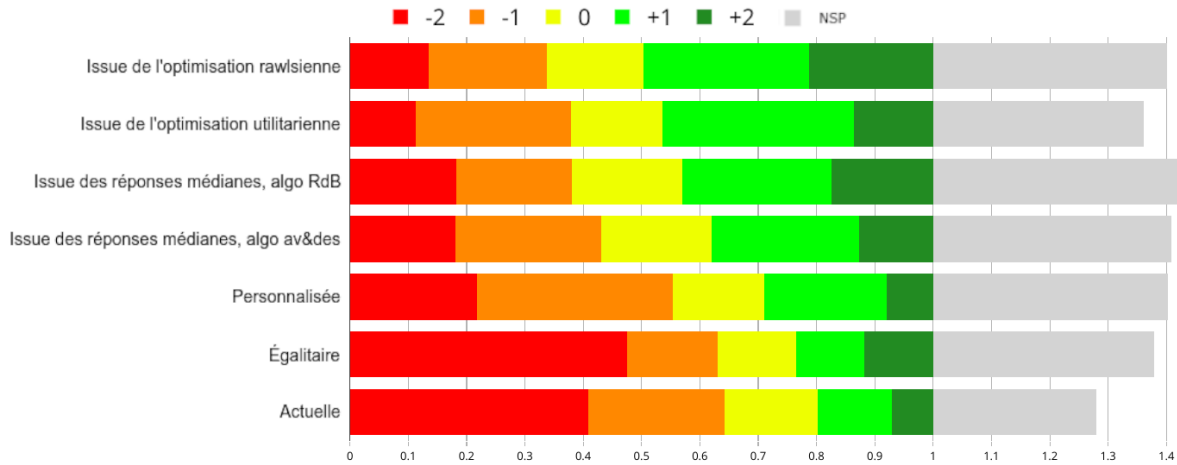
Une variable *désavantagée* a été construite pour chaque variante de la réforme proposée : il s’agit d’une indicatrice prenant une valeur unitaire lorsque le revenu individuel disponible d’un répondant indique qu’il sera désavantagé par la réforme. Le fait d’être désavantagé par une réforme est associé à une propension significativement plus faible à l’approuver, bien que cela ne capture pas tous les effets associés à un revenu plus élevé. Globalement, les répondants désavantagés sont 12% plus enclins à ne pas répondre et 13% plus enclins à approuver une réforme (+25% en excluant les non-réponses, cf. Tableau 4). Quelle que soit la réforme, le taux de 55% d’approbation sépare les catégories de revenus avantagés et désavantagés par la réforme.

Table 4: Approbation d’une réforme par niveau de revenu (disponible individuel) (en % et €/mois.), à l’exclusion des non-réponses (NSP)

(Les cellules en gras correspondent aux personnes désavantagées par la réforme. Av–dés correspond à la différence entre le taux d’approbation (ou de non-réponse) des personnes interrogées désavantagées et avantagées par une réforme.)

Revenu (€/mois)	≤ 1200	1201 à 1600	1601 à 2200	2201 à 3000	> 3000	Tous revenus	Av–dés
NSP (toute réforme)	31	25	26	15	13	23	12
Approbation (toute réforme)	75	64	58	56	38	58	25
médiane	79	71	61	73	<b>53</b>	67	18
médiane avec distorsion	76	66	67	63	<b>35</b>	62	24
rev_min médiane	69	63	58	<b>49</b>	<b>26</b>	52	27
moyenne	75	56	<b>48</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	51	23
Nombre d’obs. (moyenne)	66	66	86	68	92	378	
Nombre pondéré d’obs. (moyenne)	71	69	81	64	79	364	

Figure 10: Évaluation de différentes répartitions des revenus



### 2.3 Evaluations des distributions : Succès de la théorie de la taxation optimale

La figure 10 montre les résultats à l'évaluation des distributions. Alors que la distribution totalement égalitaire est la seule qui soit moins appréciée que la distribution actuelle ; les distributions qui obtiennent les meilleures notes selon la plupart des critères sont dérivés de la théorie de la taxation optimale, en utilisant soit un critère rawlsien ou un critère utilitarien. Cela démontre le bien-fondé de cette théorie : non seulement elle fournit une justification solide pour une formule de taux d'imposition sur le revenu, mais elle surpasse également les propositions concurrentes dans le cadre d'une évaluation populaire. En outre, elle le fait indépendamment du critère éthique choisi, qui ne change pas de manière significative la note moyenne. Par ailleurs, la réforme *rev\_min médiane* obtient des résultats légèrement meilleurs à l'évaluation bien que la réforme *médiane* obtienne le plus haut taux d'approbation. Cela peut être dû à l'exposition de la distribution actuelle aux côtés de celle proposée dans la question d'approbation, qui a révélé aux répondants la proportion plus élevée de personnes désavantagées dans la réforme *rev\_min médiane* par rapport à la *médiane*. En effet, l'écart entre les taux d'approbation de ces réformes parmi les personnes désavantagées par la réforme *rev\_min médiane* mais pas par la *médiane* est 9% plus élevé que parmi l'ensemble de l'échantillon (même si le faible nombre d'observations ne permet pas une signification statistique). Enfin, il est intéressant de noter que les répondants ont tendance à mieux noter les redistributions dérivées d'une source externe (qu'il s'agisse d'une théorie ou de l'agrégation de préférences) que de leurs propres chiffres : cela suggère que, dans ce cas particulier, la sagesse collective l'emporte sur l'intelligence personnelle.



## 2.4 Un lien inattendu avec la théorie de la taxation optimale

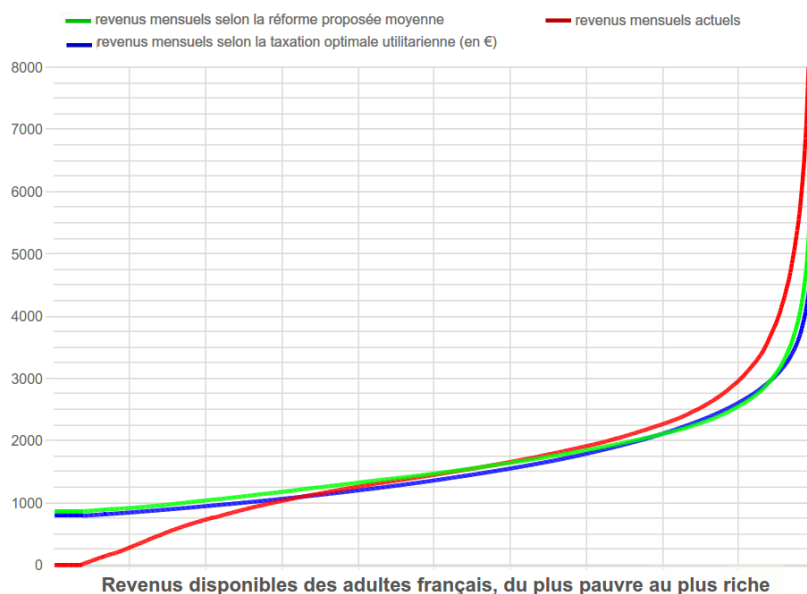
Cette enquête a donné lieu à un résultat inattendu : comme on peut le voir sur la figure 11, la redistribution *moyenne* proposée a une forme très similaire à celle dérivée de l'optimisation utilitaire<sup>18</sup>. Bien que la raison de cette ressemblance ne soit pas claire, un chiffre intéressant peut être déduit de cette similitude : le taux d'approbation de la réforme utilitarienne optimale. En supposant qu'il soit égal à celui de la réforme *moyenne*, il ne serait pas significativement supérieur à que 50%, même en excluant les réponses manquantes, ce qui rend cette redistribution plus controversée que la réforme *médiane*. En effet, la dérivation de la réforme utilitaire optimale ne tient pas compte de l'acceptabilité politique (de la même manière que la moyenne des préférences des gens), alors que la construction de la réforme médiane incorpore des éléments de la théorie politique à travers son utilisation des préférences médianes et par le choix des paramètres —notamment la proportion à désavantager.

Pourtant, la distribution utilitarienne optimale obtient une bonne évaluation, surpassant toutes les réformes proposées (voir section 2.3). Cela montre que dans une situation plus proche du voile d'ignorance —car l'impact de la réforme sur leur revenu n'a pas été affiché—, les personnes ont tendance à valoriser ce qui est socialement optimal (selon la théorie de la l'imposition optimale), alors qu'ils ont tendance à privilégier leur intérêt personnel lorsque ce dernier est clairement indiqué. En effet, si l'on exclut les non-réponses, 58% des répondants désavantagés par la réforme (ceux avec un revenu disponible individuel supérieur à 1 600 euros) désapprouvent la redistribution *moyenne* bien que les proportions de chaque note dans leur évaluation de la réforme utilitaire optimale sont les même ( $\pm 1\%$ ) que pour l'ensemble de l'échantillon (leur note moyenne est même plus élevée de 0,06) ; et cet effet est exacerbé pour les sous-ensembles plus petits (65 pour ceux qui gagnent plus de 3000€/mois).

---

<sup>18</sup>La seule différence entre les deux est que la distribution *moyenne* se situe presque toujours au-dessus de la distribution utilitarienne, car la première ne tient pas compte de la réponse comportementale.

Figure 11: Comparaison entre les réformes *moyenne* et utilitarienne optimale



### 3. DISCUSSION

#### 3.1 Robustesse du cadre

Il existe plusieurs façons de prouver la robustesse statistique des résultats exposés dans la dernière section, à la fois interne (en traitant les données différemment) et externe (en comparant ces résultats à la littérature antérieure). La validité interne est démontrée en [Appendix G](#) par l'inclusion dans l'échantillon des répondants rejetés, et le contrôle de la qualité des réponses ; elle est complétée dans [l'annexe en ligne 1.1](#) par l'étude des réponses non pondérées. La validité externe est établie dans [l'annexe en ligne 1.2](#) en comparant les résultats avec une estimation antérieure des préférences redistributives des Français.

Ainsi, cette sous-section est consacrée à la robustesse des résultats à des contextes alternatifs. Plus précisément, les réponses à l'enquête complémentaire permettent de vérifier si le cadrage de l'enquête a influencé les résultats. En effet, dans cette enquête complémentaire, chaque répondant a répondu à la question principale de la deuxième enquête dans un nouveau cadre, choisi au hasard parmi trois variantes. Cela a montré que, bien que significatifs, les choix de la variable de revenu et du cadrage n'ont qu'un effet modéré sur le taux d'approbation de la réforme proposée, tandis que le fait de fournir plus d'informations sur la réforme n'a pas d'impact significatif. Par conséquent, les conclusions générales sont robustes. À la fin de la sous-section, je suggère d'affiner la procédure et les algorithmes pour obtenir des résultats plus précis dans de travaux futurs.

### 3.2 Choix du revenu disponible individuel

Le principal inconvénient de la méthode actuelle est de s'appuyer sur le revenu disponible individuel pour présenter la distribution des revenus. En effet, cette variable présente un nombre important de revenus très faibles, notamment 3,5 pour cent de personnes sans revenu, ce qui ne correspond pas à l'ampleur de l'extrême pauvreté. Il y a deux raisons à cela : d'une part, les données de l'INSEE ne sont pas totalement précises aux extrémités de la distribution<sup>19</sup>. D'autre part, le revenu est sans doute mieux mesuré au niveau du ménage, car les transferts intra-ménage rendent souvent les personnes sans revenu aisées. En effet, seulement 7% des personnes sans revenu avaient un revenu équivalent du ménage inférieur à 10 000€/an : ces personnes sans revenu sont le plus souvent de jeunes adultes ou des conjoints dans un ménage typique.

Pour mesurer le biais introduit par ce choix de variable et connaître son signe, on a calculé la réforme *médiane* « *seuls* » pour la sous-population des célibataires sans enfant de plus de 25 ans, et la question principale a été reformulée de manière à faire référence à cette sous-population. Comme on peut le voir dans la figure 13a, cette réforme semble beaucoup moins substantielle que celles de la section précédente. Comme le montre le tableau 5, cette réforme a entraîné un taux d'approbation similaire, mais un taux de désapprobation plus faible : seuls 20,5% n'étaient pas d'accord avec cette réforme. En somme, le choix du revenu disponible individuel de tous les adultes a révélé que les Français étaient favorables à une redistribution assez substantielle, et ce contrôle de robustesse montre que des redistributions plus modestes seraient encore plus largement acceptées.

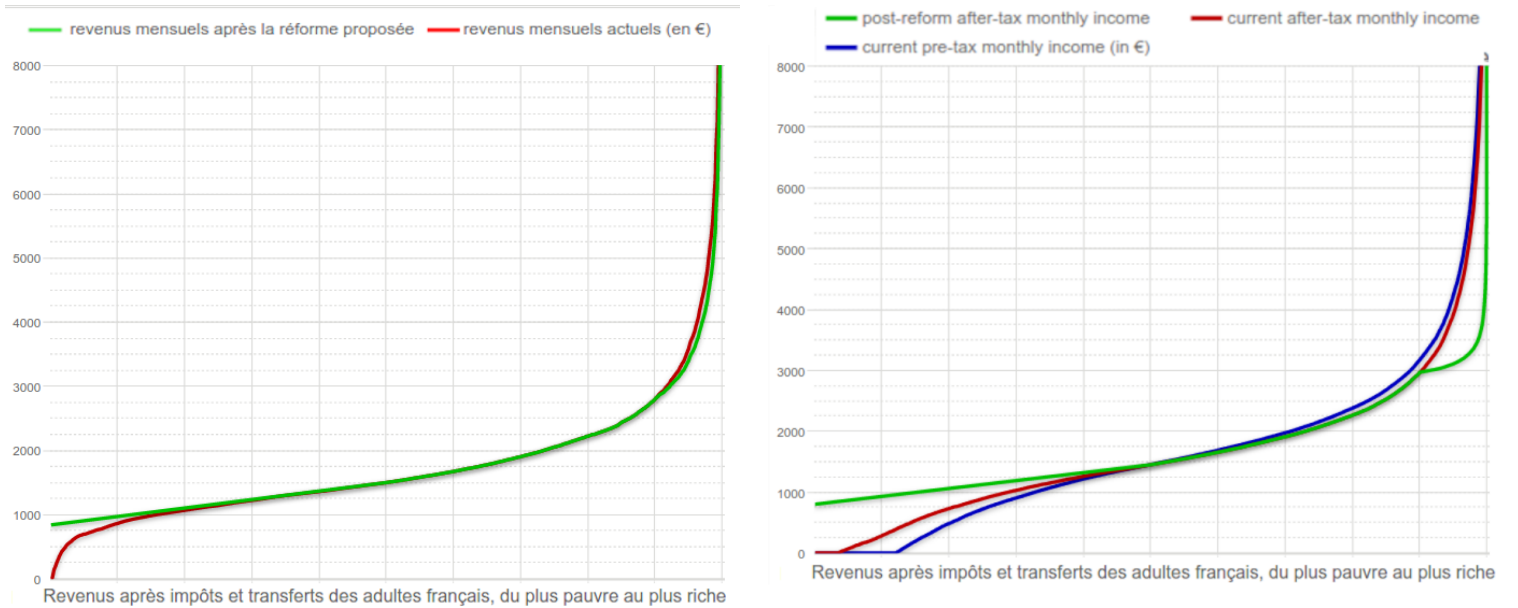
---

<sup>19</sup>En particulier, l'ERFS ne prend pas en compte les transferts des parents vers leurs enfants vivant de manière indépendante.

Table 5: Taux d'approbation des différentes propositions de redistribution (en %). Les intervalles de confiance à 95% sont indiqués entre crochets. \* : <10% et \*\* : <5% désignent un taux significativement différent significativement différent de celui de la *médiane*.

Réforme proposée	Médiane	Médiane seuls	Triple avec info	Triple sans info
Nombre de répondants	505	447	455	451
<b>Oui</b>	52 [47.8 ; 56.4]	<b>53</b> [48.7 ; 58.1]	<b>47</b> [42.4 ; 51.4]	* <b>47</b> [42.6 ; 51.7]
<b>Non</b>	26 [22.5 ; 30.1]	21 [17.0 ; 24.6]	** 25 [21.7 ; 29.5]	28 [23.9 ; 32.1]
<b>NSP</b> (Ne Sait Pas)	22 [18.4 ; 25.5]	26 [22.2 ; 30.4]	* 28 [23.9 ; 31.9]	** 25 [21.3 ; 29.3]
<b>Oui, en excluant NSP</b>	<b>67</b> [61.9 ; 71.0]	<b>72</b> [67.1 ; 76.9]	* <b>65</b> [59.7 ; 69.8]	<b>63</b> [57.7 ; 67.9]

Figure 12: Nouveaux paramètres dans l'enquête de suivi



(a) La réforme *single median*, calculée de la même manière que la *médiane*, mais sur les célibataires sans enfants au-dessus de 25 ans.

(b) La réforme *triple médiane* : la réforme *médiane*, où les revenus avant impôt sont également affichés.

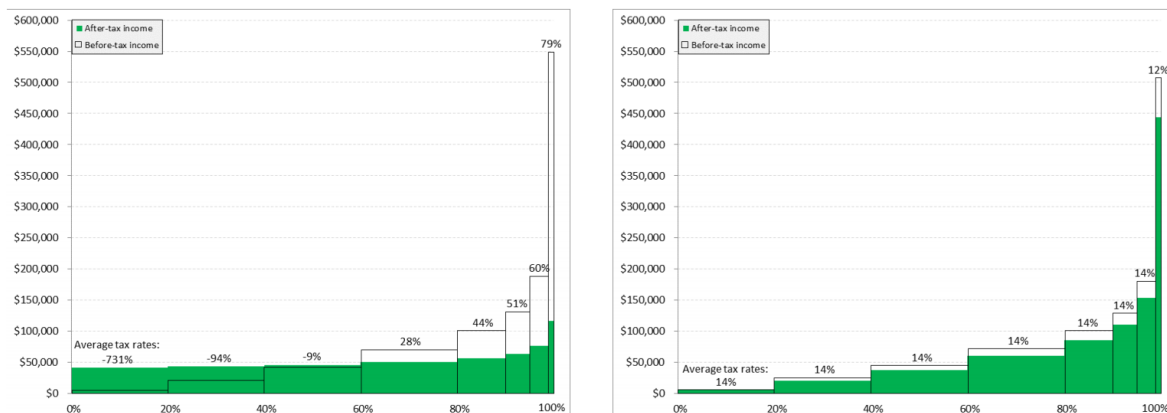
### 3.3 Cadrage

Lorsqu'il tente de recueillir des préférences sur un sujet aussi complexe que le système fiscal, le sondeur a tendance à formuler les questions d'un point de vue particulier. En outre, l'angle sous lequel une proposition est présentée est susceptible de biaiser les réponses. La solution

pratique pour surmonter ce problème est de multiplier les enquêtes ainsi que le nombre de personnes qui les conçoivent, de manière à faire ressortir la vérité de leurs différentes perspectives. Certes, le cadrage de mon enquête peut avoir été biaisé en faveur de la redistribution, parce qu’il présentait la réforme *comme* une redistribution, et a masqué le niveau d’imposition que les gens paient déjà. À l’inverse, Weinzierl [2014] pourrait avoir été biaisé en faveur de l’« égal sacrifice », parce qu’aux côtés du revenu après impôt pour différents niveaux de revenu, ses graphiques présentaient les revenus actuels avant impôt plutôt que la répartition actuelle après impôt (voir figure 13). Cela reflète la perspective sous-jacente selon laquelle les revenus avant impôt sont mérités, ou du moins que leur distribution est plus pertinente pour choisir la distribution après impôt après la réforme que la distribution actuelle après impôt. Dans cette même veine, son regroupement du top 1% dans un même rectangle voilait l’ampleur des inégalités au sommet de la distribution tandis que l’affichage du taux d’imposition de chaque groupe mettait l’accent sur le *sacrifice* fait par les contribuables.

Si de nombreuses enquêtes peuvent être remises en cause par rapport à la perspective qu’elles privilégient, laissant les tentatives de récolter les préférences des gens perfectibles et incomplètes, il existe un moyen de réconcilier le tropisme de Weinzierl avec le mien. On peut présenter dans le même graphique trois distributions au lieu de deux : les distributions actuelles avant et après impôt, ainsi que la distribution alternative après impôt. En procédant ainsi, on s’assure que ceux qui pensent qu’une plus grande redistribution est nécessaire puissent reconnaître quelle proposition implique cette caractéristique (en corrigeant le biais de Weinzierl), tandis que montrer le montant des transferts existants aide les gens à réaliser l’ampleur de la contribution requise par la réforme (en corrigeant mon biais). Ce cadrage a été testé dans l’enquête complémentaire, et est appelé *triple sans info* (voir figure 13b et le tableau 5).

Figure 13: Exemple de question de Weinzierl [2014]. Les cases transparentes représentent le revenu avant impôt, tandis que les rectangles verts représentent le revenu après impôt.



Le taux d’approbation diminue significativement de 5%, mais sans effet sur le taux de désapprobation : à la place, il y a plus de non-réponses. Ceci est compréhensible, car le graphique devient moins lisible avec trois courbes au lieu de deux. Si l’on exclut les non-réponses, le taux d’approbation diminue de 2,7% (avec une valeur p de 28%). Globalement, la faible ampleur de cet effet confirme le résultat principal de cette étude : une grande majorité des Français approuve la réforme proposée, parmi ceux qui ont une opinion.

### 3.4 Fournir plus d’informations

Anticipant le manque de lisibilité du graphique à trois courbes, des informations supplémentaires sur la réforme ont été affichées ou non de manière aléatoire, consistant à décrire l’effet de la réforme sur 7 niveaux de revenus<sup>20</sup>. Les résultats de ce nouveau cadrage, appelé *triple avec info*, ne sont pas significativement différents des réponses à la question *triple sans info*, ce qui suggère que le graphique était suffisant pour comprendre la réforme (voir tableau 5).

Un constat similaire est apparu lors de la première enquête, où la comparaison des revenus du répondant (et, le cas échéant, de son ménage) avant et après la réforme était affichée (ou non) aléatoirement dans la question sur la réforme. Il n’y a pas eu d’effet de l’affichage de l’impact personnel de la réforme sur la réponse (cf. Appendix F). C’est pourquoi la randomisation de son affichage n’était plus nécessaire dans la deuxième enquête, où il était toujours affiché. L’absence d’effet s’explique sans doute par le fait que, avec la distribution actuelle et

<sup>20</sup>Plus précisément, les 7 exemples donnés s’appuyaient sur la réforme sur les célibataires et étaient les suivants : 800→950 ; 1,100→1,130 ; 1,500→1,500 ; 2,800→2,800 ; 3,000→2,950 ; 4,000→3,700 ; 5 000→4 500 ; 20 000→16 000 €/mois.

proposée, les répondants pouvaient déjà déduire l'impact de la réforme sur leur revenu. En effet, ceci est en accord avec le constat que le seul effet significatif de ce traitement réside dans son interaction avec un manque de compréhension des questions contenant des graphiques : alors que les personnes qui avaient du mal à comprendre ces questions étaient moins susceptibles, à hauteur de 16 p.p., de prendre un de prendre parti pour l'approbation d'une réforme lorsque son impact sur leur propre revenu était affiché, cet excès d'indécision atteignait 26 p.p. lorsque l'impact n'était pas affiché (voir [Appendix F](#)). Dans l'enquête complémentaire, il n'y a pas eu d'interaction significative entre le fait de comprendre les graphiques et le fait de fournir davantage d'informations en paraphrasant le graphique.

### 3.5 Raffinement de la méthode

Plusieurs caractéristiques de l'impôt sur le revenu ont été simplifiées afin de présenter une proposition de réforme claire aux répondants. Cependant, certaines améliorations pourraient être apportées pour affiner une réforme et obtenir des préférences plus précises. préférences :

- permettre une composante familiale, plutôt que d'imposer un système individualisé ;
- prendre en compte le nombre d'heures travaillées<sup>21</sup> ;
- traiter l'équité horizontale en distinguant différentes situations par rapport à la la redistribution de référence, telles que : les revenus du capital, les loyers imputés, le chômage, la retraite, les étudiants, voire même le sexe ou la profession. (cf. les résultats à ce sujet dans [Appendix C](#)) ;
- choisir le coût budgétaire de la réforme ;<sup>22</sup>
- inclure le montant du salaire minimum comme quatrième paramètre de la réforme.

Ce dernier point semble à la fois facile à accommoder et important pour mieux correspondre aux préférences des citoyens. En effet, le montant souhaité pour le salaire minimum a été demandé dans l'enquête complémentaire, ce qui a donné lieu à un large accord pour la réponse

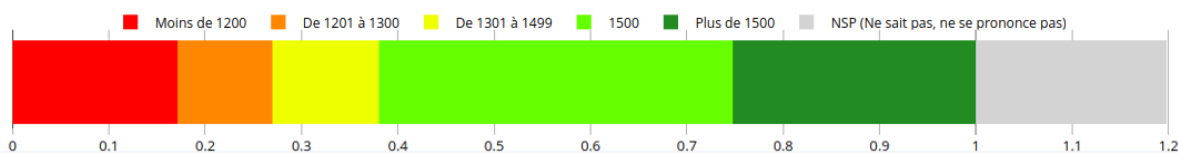
---

<sup>21</sup>En effet, il peut sembler injuste qu'une personne travaillant à temps plein pour 2000€/mois ne soit pas avantagée par les réformes proposées (actuelles), contrairement à une personne travaillant à mi-temps pour le même salaire. L'enquête de [Saez & Stantcheva \[2016\]](#) étudie cette question.

<sup>22</sup>Chaque répondant pourrait proposer un nouveau budget en diminuant ou en augmentant chaque poste de dépense publique (et éventuellement aussi les recettes), et les réponses pourraient ensuite être moyennées pour déterminer le budget de la réforme (ça a été fait ici : [preferences-pol.fr](#)).

médiane de 1 500 euros, ce qui correspondait à une augmentation de 13% du revenu disponible des salariés au SMIC<sup>23</sup> (voir figure 14, et [Appendix C](#) pour les données brutes). Il faudrait modifier les algorithmes proposés afin d’incorporer ces préférences, car dans leur forme actuelle, leur focalisation sur le revenu minimal empêche de cibler précisément le salaire minimum.

Figure 14: « En France, quel devrait être le revenu minimum légal d’une personne seule travaillant à temps plein (après impôts et prestations sociales) ? » (en €/mois, 1353 observations)



### 3.6 Choix démocratique d’une redistribution

La méthode décrite dans cet article pourrait être interprétée comme un nouveau processus démocratique de choix des taux d’imposition sur le revenu<sup>24</sup>. Ce processus comprendrait plusieurs étapes :

1. Le parlement commanderait une enquête visant à déterminer les caractéristiques et les paramètres d’une réforme appréciée par les citoyens. La méthode présentée dans cet article améliorée par les remarques de la section 3.5 constituerait un bon candidat.
2. L’INSEE conduirait l’enquête et exposerait publiquement les résultats.
3. La réforme qui correspond le mieux aux préférences des répondants serait soumise à un référendum.
4. En cas de succès des premières étapes, la réforme fiscale serait *progressivement* mise en œuvre.

Une redistribution susceptible de transférer un dixième du revenu des plus riches aux plus pauvres impliquerait une restructuration substantielle de l’économie par la réallocation de la consommation entre les secteurs (en tous cas pour les secteurs dont les clients présentent une forte homogénéité des revenus). Afin de lisser la réorganisation de l’économie, ainsi que pour de laisser suffisamment de temps aux riches endettés pour se désendetter avant que leurs revenus

<sup>23</sup>Le salaire minimum mensuel net pour un emploi à temps plein s’élevait à 1 170€ en France. en juillet 2018, auquel il faut ajouter 155€ de *prime d’activité*. pour une personne seule. Ainsi, pour l’archétype de la personne seule, le revenu minimum légal était de 1 325€/mois.

<sup>24</sup>Voir l’annexe 2 en ligne pour une discussion sur la façon d’éviter la tyrannie de la majorité. Par ailleurs, [Appendix I](#) montre comment calculer les taux d’imposition en fonction de la distribution cible et des élasticités de l’offre de travail.



ne diminuent, toute réforme importante devrait être étalée sur une dizaine d'années environ. Non seulement cette mise en œuvre progressive d'une réforme serait nécessaire pour faciliter la transition, mais elle contribuerait également à améliorer les prévisions concernant les réactions comportementales et corriger la définition des taux d'imposition. Il est important de noter que le processus démocratique décrit ci-dessus ne devrait pas être réalisé une seule fois ; mais serait idéalement répété tous les un, deux ou trois ans, afin de réajuster dynamiquement la réforme en fonction de l'évolution des préférences. En effet, les préférences sont susceptibles de changer à mesure que la société apprend sa propre réponse comportementale à la redistribution.

Il est intéressant de noter que les Français semblent ouverts à un tel processus. En effet, les répondants de la première enquête ont été interrogés sur la question de savoir si les taux d'imposition devraient être déterminés à partir d'un sondage, puis soumis à un référendum (cf. Figure 15) : 44% ont approuvé l'idée, alors que seulement 14% étaient satisfaits du système actuel. La forte proportion de personnes insatisfaites à la fois par le système actuel et par la nouvelle méthode (29%) appelle à de nouvelles idées concernant la détermination démocratique du barème de l'impôt sur le revenu, ainsi qu'à une analyse plus approfondie des caractéristiques souhaitées dans le processus de décision. Une telle analyse a été entreprise dans l'enquête complémentaire (voir figure 16). Chaque étape du processus démocratique décrit ci-dessus a été approuvée par une *stricte* majorité des répondants (c'est-à-dire même en incluant les non-réponses). Pourtant, 74% ont choisi de ne pas répondre à au moins une des cinq questions. Parmi ceux qui ont exprimé une réponse à chacune d'entre elles, 53% ont choisi « Oui » à chacune des nouvelles étapes et « Non » au statu quo, confirmant une approbation du processus proposé de la même ampleur que dans la première enquête (51%, si l'on exclut les non-réponses). Pour conclure, bien que ce document ne soit qu'une première tentative, incomplète, de trouver un processus démocratique plus direct pour définir le système fiscal, il parvient déjà à révéler un processus de décision approuvé par une majorité, dont le résultat est également également approuvé par une majorité.

Figure 15: « Actuellement, les taux d'imposition sont votés au Parlement. Ce n'est pas le seul processus possible : par exemple, il serait possible de déterminer le barème d'imposition préféré des citoyens à partir d'un sondage, puis de soumettre la proposition qui ressortirait du sondage à référendum. Pensez-vous qu'il faudrait consulter les citoyens de la sorte pour déterminer les taux d'imposition ? » (1007 obs.)

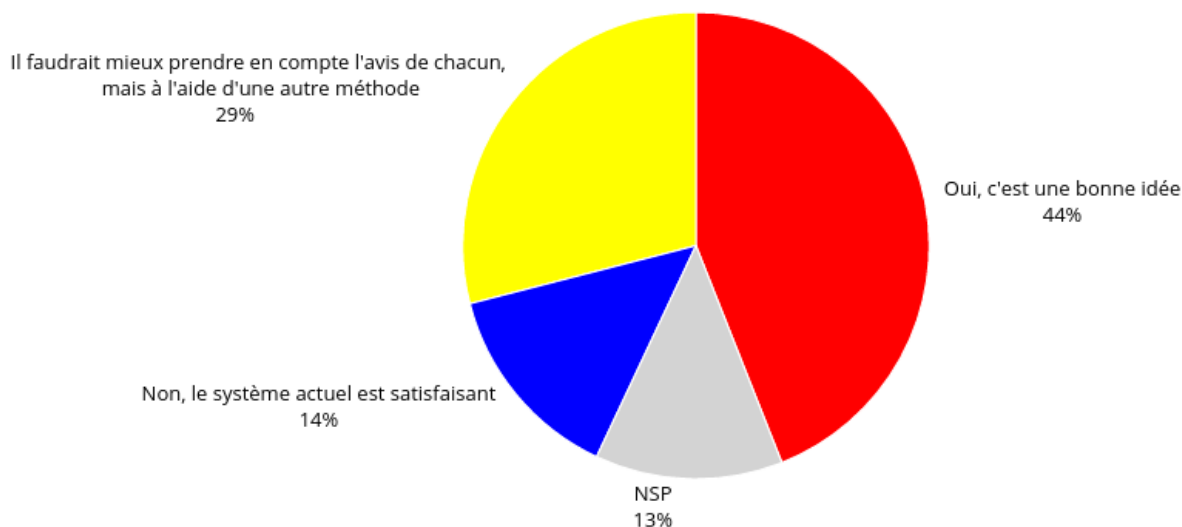
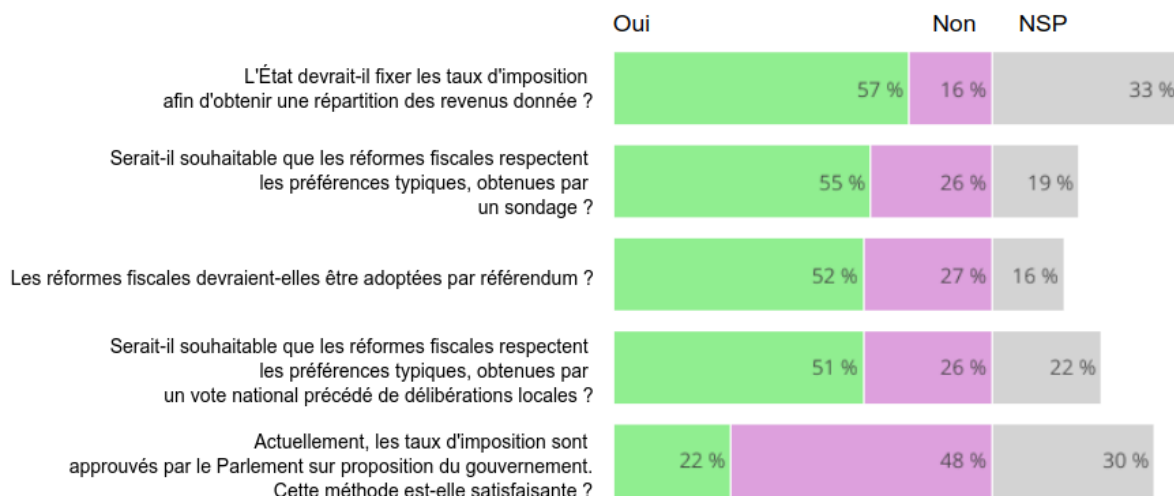


Figure 16: Avis concernant la décision processus de détermination des taux d'imposition sur le revenu (1353 observations)



#### 4. CONCLUSION

Bien que la théorie de la taxation optimale s'avère très efficace pour déterminer les barèmes socialement optimaux, elle repose généralement sur des hypothèses *ad hoc* concernant la fonction d'utilité des agents et sur des principes externes de justice distributive. Certes, [Saez & Stantcheva \[2016\]](#) proposent une voie qui évite de choisir ces prémisses arbitrairement, en

introduisant des poids de bien-être social généralisés qui peuvent être calibrés par des enquêtes. Cependant, une dernière fragilité pratique de cette théorie devait être examinée : l’acceptabilité politique de ses recommandations. Suivant Saez et Stantcheva dans leur exploration de nouvelles méthodes pour définir un barème fiscal souhaitable, je me suis écarté de la théorie et ai obtenu des redistributions qu’une majorité de Français approuveraient, en leur demandant directement leurs paramètres préférés. Comme l’une des réformes proposées aux répondants semblait ressembler de près à celle résultant de l’optimisation utilitarienne, une leçon clé est que, même si elle a été appréciée positivement dans un contexte proche du voile d’ignorance, la réforme optimale n’a pas réussi à obtenir une majorité significative lorsque l’impact sur le revenu du répondant était clair. Cette étude a montré que, pour des raisons d’acceptabilité politique, les politiques fiscales devraient s’écarter de l’optimum théorique et tenir compte de la proportion de personnes désavantagées par une réforme. En combinant ce paramètre avec trois autres —la proportion de personnes avantagées, le revenu minimal, et l’ampleur de la redistribution— a permis de caractériser une large classe de réformes avec une quantité minimale d’informations. La redistribution définie par la médiane de ces paramètres a obtenu le soutien de deux tiers des réponses exprimées. Enfin, les répondants soutiennent largement une procédure plus démocratique pour choisir le barème de l’impôt sur le revenu, où une réforme reflétant les réponses à l’enquête serait validée par référendum. En effet, seuls 14% sont satisfaits du processus parlementaire actuel pour définir le niveau de redistribution, la plupart des gens estimant que tout le monde devrait avoir son mot à dire dans cette décision.

Pour conclure, l’article a fourni trois informations importantes pour la conception du barème de l’impôt sur le revenu en France : (i) la proportion de personnes désavantagées par une redistribution est la clé de l’acceptabilité d’une réforme, et les gens choisissent généralement de désavantager les 10% les plus riches ; (ii) une majorité de Français approuverait une redistribution substantielle des revenus (d’environ un dixième du revenu national) ; (iii) la plupart des gens préféreraient augmenter les revenus autour du salaire minimum, tout en maintenant inchangé le montant des prestations sociales pour les personnes sans revenu. En tant que première tentative de quantification d’une redistribution préférée à partir de réponses à des enquêtes, ce travail laisse place à des améliorations significatives, en particulier pour affiner l’algorithme utilisé pour délimiter les courbes et inclure davantage de dimensions du choix.

**Remerciements** Je suis reconnaissant au Labex OSE Ouvrir la Science Economique pour son financement. Je suis profondément redevable envers Étienne Lehmann, Laurence Jacquet et Bruno Van der Linden de m’avoir fourni leur code. Je suis reconnaissant envers Stefanie Stantcheva et Michael I. Norton qui m’ont initié à Qualtrics pour coder les questionnaires, et à Matthew Weinzierl pour m’avoir permis de reproduire certains de ses chiffres. Je suis également très reconnaissant envers tous ceux qui m’ont donné de précieux conseils, notamment Malo Huard. Ce travail a été entrepris alors que j’étais étudiant à l’École Normale Supérieure.

## References

- A. Alesina, S. Stantcheva, & E. Teso. Intergenerational Mobility and Preferences for Redistribution. *American Economic Review*, 2018. [Link](#). 2, 3
- O. Bargain, M. Dolls, D. Neumann, A. Peichl, & S. Siegloch. Comparing inequality aversion across countries when labor supply responses differ. *International Tax and Public Finance*, 2014. [Link](#). 2
- F. J. Bierbrauer, P. C. Boyer, & A. Peichl. Politically Feasible Reforms of Nonlinear Tax Systems. *American Economic Review*, 2021. [Link](#). 2
- F. Bourguignon & A. Spadaro. Tax–benefit revealed social preferences. *The Journal of Economic Inequality*, 2012. [Link](#). 2
- J. W. Brehm. *A theory of psychological reactance*. Academic Press, Oxford, England, 1966. 11
- B. H. Chang, Y. Chang, & S.-B. Kim. Pareto weights in practice: A quantitative analysis across 32 OECD countries. *Review of Economic Dynamics*, 2017. [Link](#). 2
- R. Chetty. Bounds on Elasticities With Optimization Frictions: A Synthesis of Micro and Macro Evidence on Labor Supply. *Econometrica*, 2012. [Link](#). 19, 57
- G. Corneo & H. P. Grüner. Individual preferences for political redistribution. *Journal of Public Economics*, 2002. [Link](#). 2
- G. Cruces, R. Perez-Truglia, & M. Tetaz. Biased perceptions of income distribution and preferences for redistribution: Evidence from a survey experiment. *Journal of Public Economics*, 2013. [Link](#). 2

- M. Evers, R. D. Mooij, & D. V. Vuuren. The Wage Elasticity of Labour Supply: A Synthesis of Empirical Estimates. *De Economist*, 2008. [Link. 19, 57](#)
- A. Fabre. International Preferences for Income Distribution: Evidence from ISSP, 1987-2009. 2016. [Link. 2, 20, 44, 56](#)
- M. Fleurbaey & F. Maniquet. Optimal income taxation theory and principles of fairness. *CORE Discussion Papers*, 2017. [Link. 1](#)
- M. Forsé & M. Parodi. Les Français et la justice fiscale. *Revue de l'OFCE*, 2015. [Link. 2, 3](#)
- W. Gaertner & E. Schokkaert. *Empirical Social Choice: Questionnaire-Experimental Studies on Distributive Justice*. 2011. [Link. 2](#)
- J. Gruber & E. Saez. The elasticity of taxable income: evidence and implications. *Journal of Public Economics*, 2002. [Link. 57](#)
- N. Hendren. Efficient Welfare Weights. Working Paper 20351, National Bureau of Economic Research, 2014. [Link. 2](#)
- C. I. Hovland, I. L. Janis, & H. H. Kelley. *Communication and persuasion; psychological studies of opinion change*. Yale University Press, New Haven, CT, US, 1953. [11](#)
- L. Jacquet, E. Lehmann, & B. Van der Linden. Optimal redistributive taxation with both extensive and intensive responses. *Journal of Economic Theory*, 2013. [Link. 18, 19, 55](#)
- M. Karadja, J. Mollerstrom, & D. Seim. Richer (and Holier) Than Thou? The Effect of Relative Income Improvements on Demand for Redistribution. *The Review of Economics and Statistics*, 2016. [Link. 2](#)
- I. Kuziemko, M. I. Norton, E. Saez, & S. Stantcheva. How Elastic Are Preferences for Redistribution? Evidence from Randomized Survey Experiments. *American Economic Review*, 2015. [Link. 2](#)
- T. Piketty. Attitudes vis-à-vis des inégalités de revenu en France and : Existerait-il un consensus ? *Comprendre (PUF)*, 2003. [Link. 10](#)
- T. Piketty & E. Saez. Chapter 7 - Optimal Labor Income Taxation. In A. J. Auerbach, R. Chetty, M. Feldstein, & E. Saez, editors, *Handbook of Public Economics*. Elsevier, 2013. [Link. 1](#)

- E. Saez. Using Elasticities to Derive Optimal Income Tax Rates. *Review of Economic Studies*, 2001. [Link](#). 18
- E. Saez. Optimal Income Transfer Programs: Intensive versus Extensive Labor Supply Responses. *The Quarterly Journal of Economics*, 2002. [Link](#). 55
- E. Saez & S. Stantcheva. Generalized Social Marginal Welfare Weights for Optimal Tax Theory. *American Economic Review*, 2016. [Link](#). 12, 31, 34
- M. Singhal. Quantifying Preferences for Redistribution. *Unpublished*, 2008. 2, 3
- M. Weinzierl. The promise of positive optimal taxation: normative diversity and a role for equal sacrifice. *Journal of Public Economics*, 2014. [Link](#). 3, 29, 30

## Appendix A. STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Table A.6: Statistiques sommaires des paramètres de réforme pour différents échantillons

	échantillon initial <i>restreint</i>			échantillon initial <i>augmenté</i>			échantillon final (deux enquêtes)			
	médiane	NSP	obs.	médiane	NSP	obs.	médiane	95% I.C.	NSP	obs.
À avantager	50	175	449	50	315	645	50	[50 ; 50]	265	621
À désavantager	10	206	500	10	357	699	10	[9 ; 10]	589	1325
Revenu minimal	750	77	253	800	151	369	738.4	[700 ; 800]	167	456
Revenu maximal	50k	44	243	100k	92	354	250k	[100k ; Inf]	130	600

## Appendix B. CAPTURES D'ÉCRAN DE L'ENQUÊTE

Les questionnaires sont disponibles en ligne :

premier sondage : [preferences-pol.fr/Fiscalite%20des%20francais.html](http://preferences-pol.fr/Fiscalite%20des%20francais.html)


deuxième sondage : [preferences-pol.fr/Politique%20des%20francais.html](http://preferences-pol.fr/Politique%20des%20francais.html)

Figure B.17: Désavantager :

Le curseur est en ligne : [preferences-pol.fr/Fiscalite%20des%20francais.html#QuestionText\\_q36035863\\_FR](http://preferences-pol.fr/Fiscalite%20des%20francais.html#QuestionText_q36035863_FR)

À l'occasion d'une réforme fiscale qui opérerait une redistribution des plus riches vers les plus pauvres, **quelle proportion de français faudrait-il désavantager** par la réforme ? Ce qu'on appelle être désavantagé par la réforme, c'est voir ses revenus après impôts baisser par rapport à la situation actuelle, et cela concernerait les français les plus riches.

**Le curseur ci-dessous vous aide à répondre à la question** : le texte en-dessous du curseur change quand vous déplacez le curseur (en maintenant la souris appuyée sur sur le carré et en allant sur le côté). La valeur de ce curseur n'est pas enregistrée, vous devez donc reporter la valeur que vous aurez choisie dans le champs ci-dessous.

  
Parmi les français, 20% gagnent plus de 2450€/mois

Il faudrait désavantager une proportion de (en %) :

NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)

Figure B.18: Processus de décision pour le barème d'imposition

Actuellement, les taux d'imposition sont votés au Parlement. Ce n'est pas le seul processus possible : par exemple, il serait possible de déterminer le barème d'imposition préféré des citoyens à partir d'un sondage, puis de soumettre la proposition qui ressortirait du sondage à référendum. Pensez-vous qu'il faudrait consulter les citoyens de la sorte pour déterminer les taux d'imposition ?

Oui, c'est une bonne idée

Non, le système actuel est satisfaisant

Il faudrait mieux prendre en compte l'avis de chacun, mais à l'aide d'une autre méthode

NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)

Figure B.19: Évaluations

Trois graphes représentant les niveaux de vie des adultes français, des plus pauvres au plus riches, vous sont présentés **les uns en-dessous des autres**. Par exemple, d'après le premier graphique, les 1% les plus riches auraient un niveau de vie de 11700€ par mois (on peut lire les valeurs des graphiques en restant sur les barres bleues avec la souris). Les différents graphes montrent comment le revenu national de la France peut être réparti entre les français, de façon plus ou moins égalitaire. Selon vos préférences en matière d'inégalités, vous pouvez **noter chaque graphe**, par une note entre -2 (je n'aime pas cette répartition) et +2 (j'aime cette répartition) : il suffit de déplacer le curseur à côté de chaque courbe. Il est vivement recommandé d'**aller jusqu'en bas de la page pour voir tous les graphes avant de leur donner une note**.

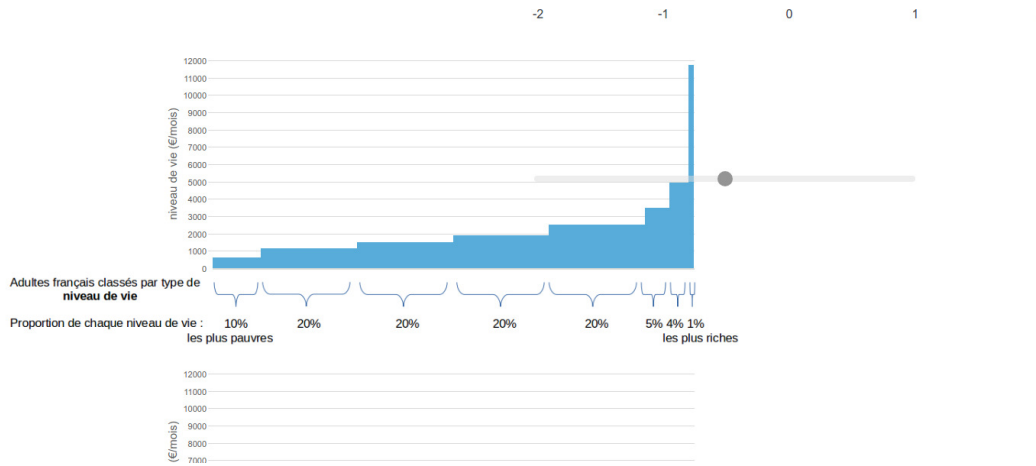


Figure B.20: Revenus maximaux légaux (une seule version a été affichée de manière aléatoire)

Si la France était une société idéale, quel serait le revenu mensuel le plus élevé ? Précisons qu'on ne demande pas ici s'il faudrait imposer une limite légale aux revenus des français : il s'agit simplement de savoir quel serait le revenu le plus élevé dans une société avec le niveau approprié d'inégalités.

- Idéalement, les revenus ne dépasseraient pas (en €/mois) :
- NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)
- Il pourrait y avoir des français infiniment plus riches que d'autres dans une société idéale.

Selon vous, quel est le revenu maximal qui devrait être instauré légalement en France ? (revenu net par mois)

- Le revenu maximal devrait être de (en €/mois) :
- On ne devrait pas instaurer de revenu maximal en France
- NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)

Selon vous, quel est le revenu maximal qui devrait être instauré légalement en France ? (revenu net par mois) Il peut être utile ici de rappeler qu'au-delà d'un certain seuil, l'imposition des plus riches est souvent contre-productive, puisque ces derniers partent à l'étranger ou réduisent leur activité pour éviter la hausse des taxes.

- Le revenu mensuel maximal devrait être de (en €/mois) :
- On ne devrait pas instaurer de revenu maximal en France
- NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)



Figure B.21: Demogrant (une seule version a été affichée de manière aléatoire) :

Quel devrait être le montant des aides de l'État pour les gens qui n'ont aucun revenu ?

Celles et ceux qui ont pour seuls revenus les aides de l'État devraient toucher (en €/mois) :

NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)

Quel devrait être le montant mensuel du revenu de base en France ? Le revenu de base serait une allocation versée à chaque adulte sans aucune condition (comme l'âge ou l'activité), en remplacement des minima sociaux (RSA et APL notamment).

Le revenu de base devrait être de (en €/mois) :

NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)

Quel devrait être le montant mensuel minimal garanti à tous les français ?

Le revenu mensuel minimal garanti à tous devrait être de (en €/mois) :

NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)

Quel est le revenu mensuel minimal que l'État devrait assurer à chacun-e en France ?

Le revenu minimal mensuel que l'État devrait assurer à chacun-e est de (en €/mois) :

NSP (Ne sait pas, ne se prononce pas)

## Appendix C. RÉSULTATS BRUTS

Figure C.22: Bas revenus

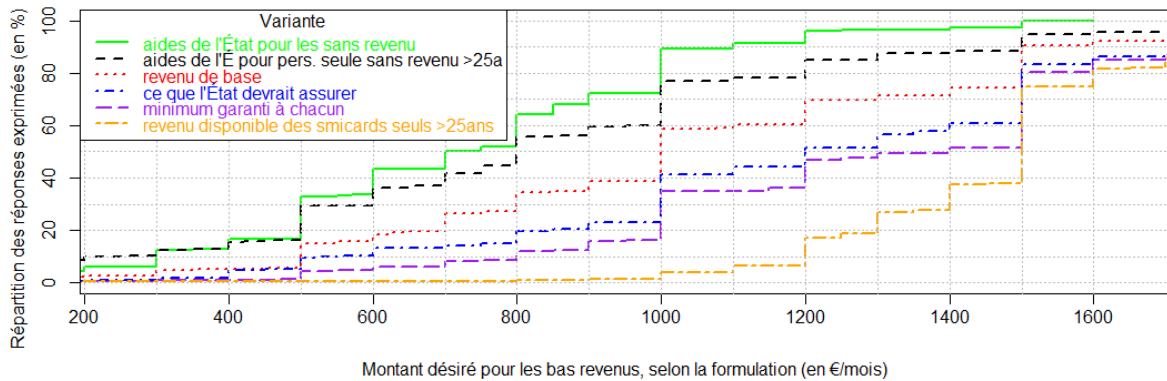


Figure C.23: Revenu maximal

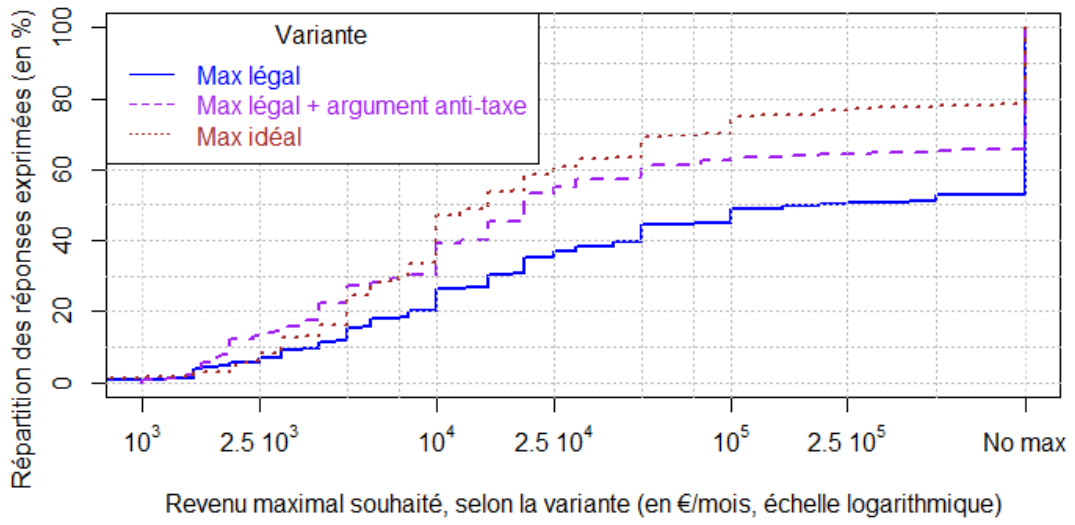


Figure C.24: Dés/avantagés

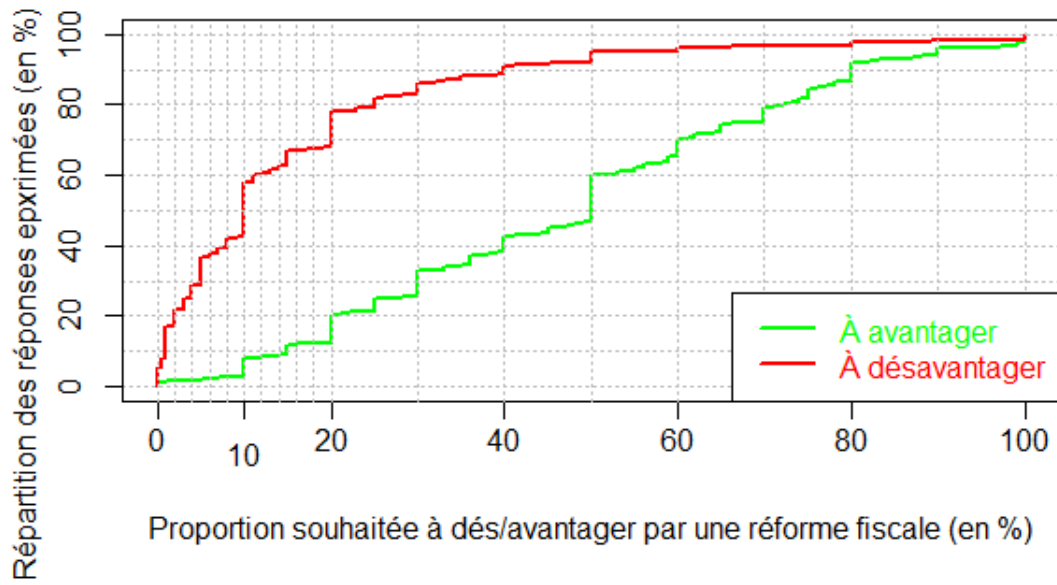
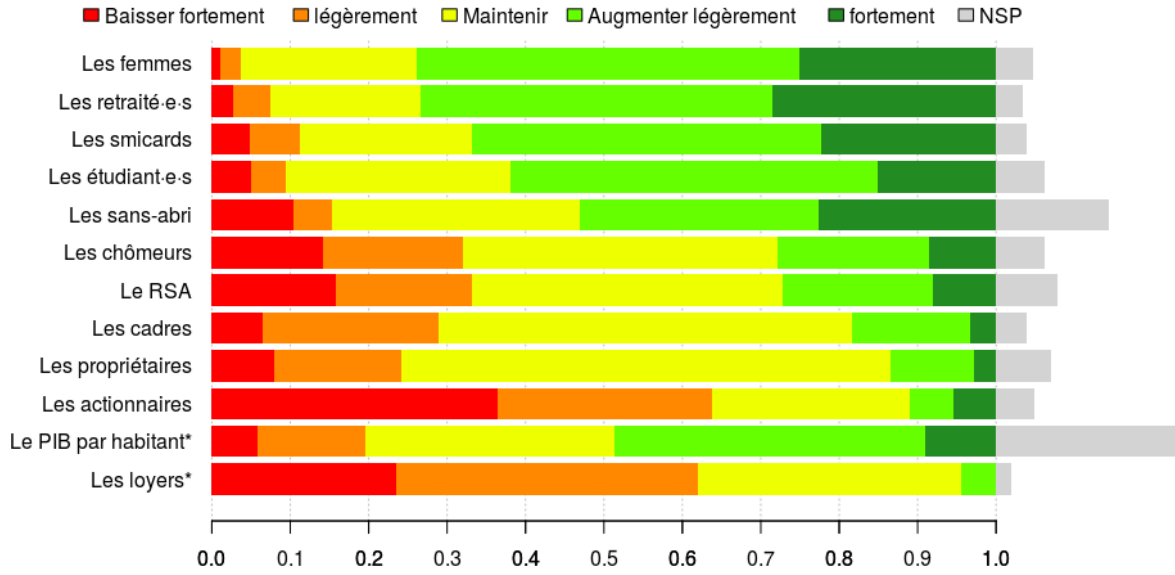


Figure C.25: Évolution souhaitée des revenus pour différentes catégories (N=1007/N\*=545).



## Appendix D. CARACTÉRISTIQUES DES DISTRIBUTIONS

Table D.7: Caractéristiques des distributions de revenu

(*Dés-* et *Av-* signifient *Dés/avantager* et sont exprimés en %, *rev\_min* est en €/mois, *Transfert* en proportion du PIB et *D9/D1* est le rapport interdécile.)

	Gini	D9/D1	Bottom50	Top10	Top1	rev_min	Dés-	Av-	Transfert	Ampleur
niveau de vie	0.308	3.441	0.298	0.258	0.072	-47				
actual	0.434	10.326	0.224	0.335	0.128	0				
<i>rev_min médiane</i>	0.286	3.101	0.306	0.242	0.074	800	23	77	0.094	3.5
<i>médiane</i>	0.241	3.194	0.331	0.202	0.036	802	10	50	0.117	8.57
<i>avec distorsion</i>	0.251	3.815	0.321	0.186	0.026	550	12	50	0.116	9
<i>moyenne</i>	0.250	2.797	0.331	0.224	0.053	859	42	58	0.117	
médiane antérieure	0.295	5.429	0.304	0.237	0.056	550	10	73	0.109	

Figure D.26: Estimation antérieure de la redistribution médiane souhaitée, à partir de Fabre [2016]

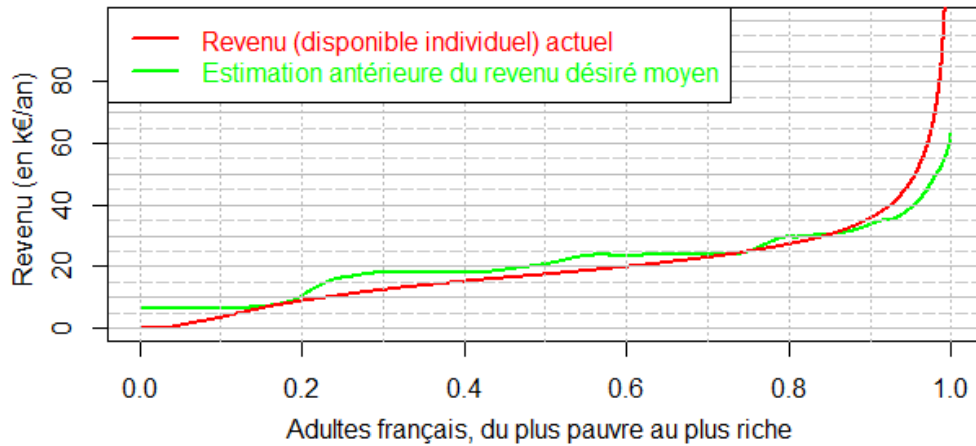
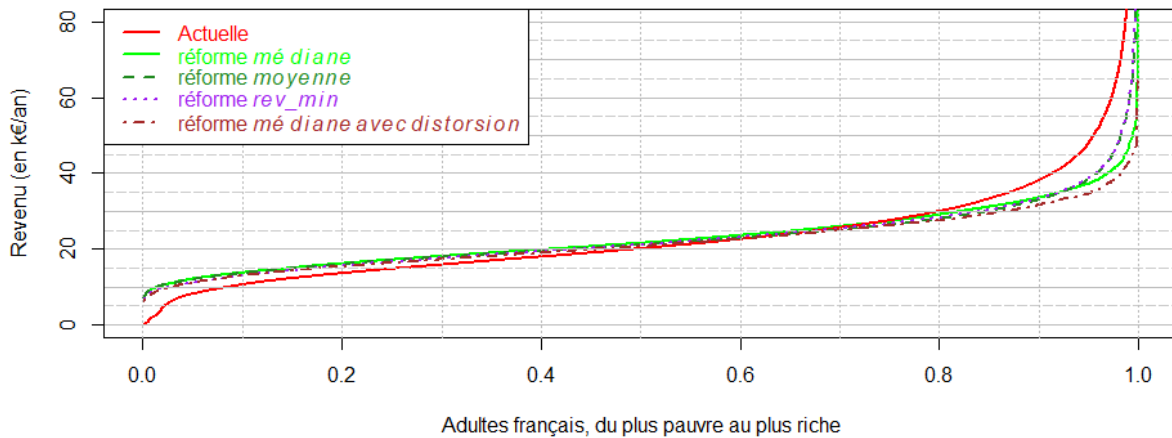


Figure D.27: Distribution des réformes proposées en termes de niveau de vie

(Les proportions de ménages désavantagés par chaque réforme ne coïncident pas avec les points où la courbe des réformes croise la courbe actuelle (parce que l'ordre des ménages n'est pas préservé). Elles sont de : 25,4% (médiane), 26,9% (rev\_min médiane), 28,6% (médiane avec distorsion), 38,8% (moyenne)..)



## Appendix E. ALGORITHMES UTILISÉS

Le pseudo-code commenté des algorithmes utilisés est donné [en ligne](#)<sup>25</sup>, ainsi qu'une présentation pédagogique de l'algorithme *Dis/adv* en sept diapositives (les principales sont présentées dans la Figure E.28). Je ne ferai donc que résumer ici les étapes clés de chaque algorithme.

Tous deux partent de la distribution *actuelle* des revenus comme distribution *de travail* et la font évoluer jusqu'à la *nouvelle* distribution, en utilisant leurs paramètres.

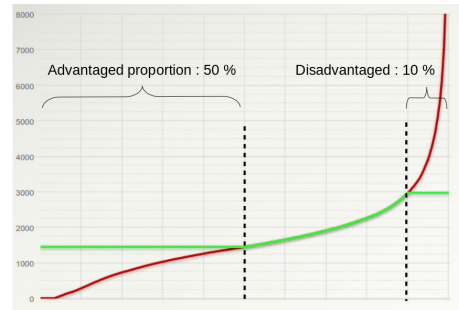
<sup>25</sup>[http://preferences-pol.fr/doc\\_methode.php#\\_a1](http://preferences-pol.fr/doc_methode.php#_a1)

**Algorithme *Dés/av*** Il est utile de rappeler que sur une plage de revenus (concernant les personnes qui ne sont ni avantagées ni désavantagées par la réforme), les deux distributions *actuelle* et *nouvelle* coïncident. Le déroulement de l'algorithme est le suivant :

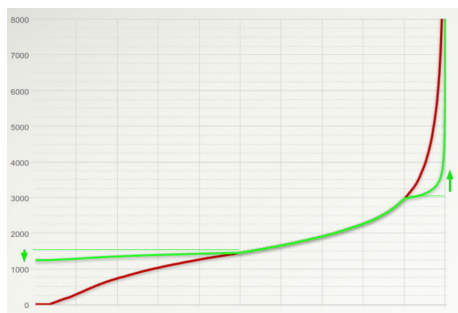
1. définir la courbe de *référence* en fixant les revenus des avantagés à leur maximum et ceux des désavantagés à leur minimum, c'est-à-dire en traçant deux lignes horizontales à chaque extrémité de la distribution ;
2. réduire l'écart entre la distributions *de travail* et l'*actuelle* par un facteur  $1 - \text{Ampleur}/10$  ;
3. trouver le revenu minimal approprié de sorte que que la réforme soit budgétairement neutre (en l'absence de toute réaction comportementale) et tracer une ligne (droite si possible) joignant le revenu minimal au revenu des plus riches avantagés ;
4. (utilisé uniquement pour la réforme *avec distorsion*) diminuer les revenus du montant de la perte due à la réponse comportementale (donnée comme paramètre), en réduisant d'un commun facteur l'écart entre la distribution de travail et (pour les revenus les plus faibles) la distribution actuelle ou (pour les revenus les plus élevés) le revenu du désavantagé le moins riche.

Figure E.28: Algorithme *Dés/av*

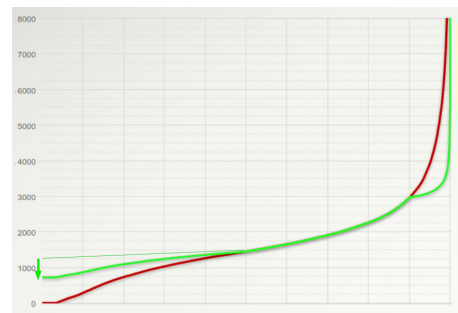
(Figures E.29d et E.29e aboutissent aux redistributions *médiane* et *avec distorsion*, respectivement)



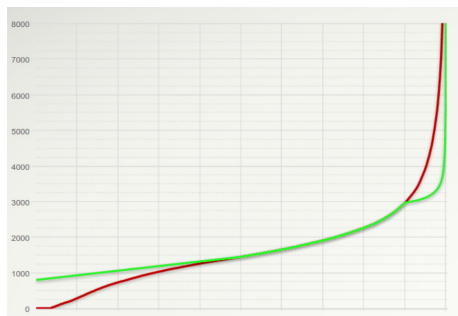
(a) 1. courbe de référence



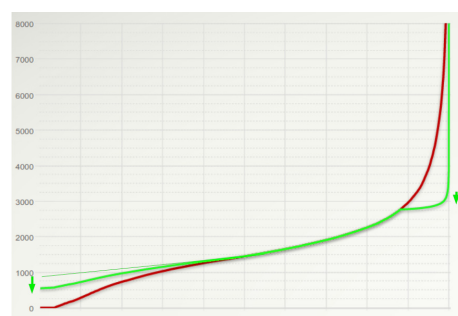
(b) 2. réduction l'écart



(c) 3. ajustement pour la neutralité budgétaire



(d) 3.5 « linéarisation » de l'extrémité gauche



(e) 4. correction pour les distorsions

**Algorithme *rev\_min*** L'algorithme *rev\_min* est assez baroque, car il contient de nombreux ajustements correspondant à des cas pour lesquels les étapes principales conduiraient à des anomalies. Par souci de clarté, je me concentre sur la situation où les paramètres permettent de ne pas s'écarter des étapes principales. Au cours de l'esquisse de ces étapes qui va suivre, le *point neutre* désigne le point où les distributions *actuelle* et *nouvelle* se croisent.

1. La courbe de *référence* passe par le *revenu minimal*, est parallèle avec la courbe *actuelle* pour les revenus les plus bas, puis est droite jusqu'au point neutre, et coïncide avec

la courbe *actuelle* après le point neutre ; la jonction entre la ligne droite et la partie parallèle étant fixée là où elle peut être lisse.

2. Le déficit  $D$  est défini comme la différence entre l'intégrale de la courbe *actuelle* et de la courbe de *référence*. Si possible, les revenus des personnes avantagées sont diminués d'un montant agrégé de  $D \cdot (1 - \text{Ampleur} / 10)$ , et ceux des désavantagés sont réduits de manière à obtenir la neutralité budgétaire (en l'absence de toute réponse comportementale). Du côté gauche, l'écart entre la courbe de *référence* et le maximum entre le revenu minimal et la courbe *actuelle* est réduit d'une proportion commune. Du côté droit, la courbe de *référence* est rapprochée du revenu neutre par une proportion commune, sauf pour les quantiles les plus élevés de la distribution, pour lesquels une ligne horizontale est fixée au revenu maximal.

## Appendix F. RÉGRESSIONS

Ci-après sont rapportées toutes les régressions mentionnées dans l'article. Lorsque approprié, des tests de l'égalité des médianes ont été effectués ; ils ne sont pas rapportés car ils ont produit des résultats similaires à ceux des régressions linéaires.

Table F.8: Effet d'un argument anti-taxe sur le revenu maximum souhaité

	log <sub>10</sub> revenu maximal désiré			
	En excluant les <i>infini</i>		En posant $\infty := 10^9$	
	(1)		(2)	
Amorce anti-taxe	-0.221	***	-0.751	***
	(0.071)		(0.201)	
Constante	4.195	***	6.424	***
	(0.043)		(0.113)	
Observations	392		686	

Table F.9: Effet du choix de la variable de revenu sur la proportion à dés/avantager

	À avantager		À désavantager	
	(1)		(2)	
Niveau de vie	-1.705		2.500	*
	(2.909)		(1.354)	
Constante	50.102	***	13.308	***
	(1.430)		(1.047)	
Observations	356		736	

Table F.10: Signification des différences dans les évaluations moyennes des distributions (avec l'optimal utilitarier comme référence)

	Évaluation des distributions	
Optimale utilitarienne (Constante)	0.159	***
	(0.048)	
<i>Médiane</i>	-0.140	**
	(0.069)	
Actuelle	-0.926	***
	(0.059)	
<i>rev_min médiane</i>	-0.078	
	(0.069)	
Égalitarienne	-1.027	***
	(0.069)	
Personnalisée	-0.569	***
	(0.069)	
Optimale rawlsienne	0.058	
	(0.069)	
Observations	5,883	



Table F.11: Effet de l'affichage de l'impact de la réforme sur le revenu du répondant, et compréhension

	Approbation		Approbation (toute réforme)		NSP (ne sait pas, ne se prononce pas)							
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)						
Impact perso. pas affiché	-0.008 (0.032)				0.013 (0.027)			-0.023 (0.034)			-0.014 (0.034)	
Incompréhension graphes		-0.095 (0.022)	***	-0.014 (0.030)				0.262 (0.038)	***		0.287 (0.044)	***
Orient. pol. indéterminée				0.090 (0.031)	***						0.117 (0.036)	***
Pol. indét. & Incompr.				-0.186 (0.045)	***						-0.097 (0.056)	*
Incompr. & Pas affiché								-0.103 (0.055)	*		-0.094 (0.054)	*
Constante	0.531 (0.023)	***	0.495 (0.015)	***	0.459 (0.020)	***	0.230 (0.020)	***	0.165 (0.025)	***	0.122 (0.028)	***
Observations	958		1,994		1,994		958		958		958	
R <sup>2</sup>	0.0001		0.009		0.018		0.0002		0.063		0.073	

Note :

\*p&lt;0.1 ; \*\*p&lt;0.05 ; \*\*\*p&lt;0.01

Table F.12: Corrélation entre l'approbation d'une réforme et le fait d'être célibataire sans enfant à charge

	Approbation (toutes réformes)					
	(1)		(2)		(3)	
Seuls sans enfant	0.068	***	0.062	**	0.039	
	(0.026)		(0.026)		(0.027)	
Niveau de vie <sup>a</sup>			-0.046	***	-0.014	
			(0.010)		(0.021)	
Revenu disponible individuel <sup>a</sup>					-0.046	**
					(0.020)	
Constante	0.436	***	0.521	***	0.571	***
	(0.013)		(0.022)		(0.027)	
Observations	1,994		1,994		1,888	

*Note :* \*p<0.1 ; \*\*p<0.05 ; \*\*\*p<0.01

<sup>a</sup>La variable a été plafonnée à 4500€/mois. Ce plafonnement facilite l'interprétation des résultats et concerne 7,6% (resp. 5,4%) des observations dans le cas du revenu individuel (resp. niveau de vie).

Table F.13: Déterminants de la non-réponse à l'approbation d'une réforme

	NSP	
Constante	0.217	***
	(0.057)	
Revenu (k€ par mois) <sup>a</sup>	-0.063	
	(0.039)	
Revenu <sup>2</sup>	0.009	
	(0.007)	
Gauche - Droite (-2 à +2)	-0.019	
	(0.012)	
Gauche - Droite <sup>2</sup>	-0.003	
	(0.010)	
Désavantagé-e	-0.043	
	(0.030)	
Incompréhension des graphiques	0.146	***
	(0.019)	
Patrimoine (0 à 6)	-0.003	
	(0.009)	
Patrimoine futur (0 à 6)	-0.005	
	(0.010)	
Âge (1 à 8)	0.004	
	(0.006)	
Genre : femme	0.008	
	(0.019)	
Plus haut diplôme (0 à 6)	-0.006	
	(0.006)	
Gauche - Droite : Indéterminé	0.074	***
	(0.025)	
Observations	1,994	
R <sup>2</sup>	0.092	

*Note :* \*p<0.1 ; \*\*p<0.05 ; \*\*\*p<0.01

<sup>a</sup>La variable utilisée est le revenu disponible individuel plafonné à 4500€/mois. Ce plafonnement correspond aux 5% supérieurs de la distribution et permet d'obtenir des coefficients pertinents pour les revenus, sachant que l'effet au-delà de 4500€/mois. est relativement plat et sans intérêt.

## Appendix G. CONTRÔLES DE ROBUSTESSE

### Appendix G.1 Utiliser un échantillon plus large

Comme expliqué dans la section 1.1, un échantillon plus large est à notre disposition. Comme le montre le tableau G.14, le taux d'approbation est significativement plus bas dans cet échantillon *augmenté* par rapport à notre échantillon de référence. Cependant, cet écart s'explique entièrement par un taux plus élevé de non-réponses : la différence disparaît lorsque celles-ci sont exclues. De plus, cette plus faible proportion de non-réponses n'est pas surprenante puisque l'échantillon restreint exclut les répondants qui sont susceptibles de choisir de ne pas répondre : ceux qui ont répondu trop rapidement et ceux qui n'ont pas terminé l'enquête. Au contraire, cela indique que la restriction de l'échantillon *augmenté* échantillon a été appropriée.

Table G.14: Approbation des redistributions proposées dans l'échantillon *augmenté*

Lecture : Parmi les 1007 réponses (à l'approbation d'une réforme proposée) de l'échantillon *augmenté* qui n'étaient pas aussi dans l'échantillon restreint, le taux d'approbation est de 35,3% ; il est en moyenne 10% plus élevé dans l'échantillon restreint, mais cet effet s'explique entièrement par la part plus élevée de non-réponses (colonnes (2) et (3)).

	Effectif (additionnel)	Approbation (toute réforme)		Non-réponse
		(1)	(2)	(3)
Dans <i>augmenté</i> (constante)	1,007	0.353 (0.015)	*** 0.563 (0.019)	*** 0.373 (0.013)
Dans <i>restreint</i>	1,994	0.100 (0.019)	*** 0.021 (0.023)	*** -0.150 (0.017)
Non-réponses incluses	Oui	Oui	Non	Oui
Observations	3,001	3,001	2,231	3,001

Note :

\*p<0.1 ; \*\*p<0.05 ; \*\*\*p<0.01

### Appendix G.2 Qualité des réponses

Certaines variables permettent de mesurer la qualité des réponses, qui peut être influencée volontairement ou non. En effet, le temps de réponse à plusieurs questions, dont celles portant sur l'approbation des réformes *moyenne* et *rev\_min*, ont été enregistrés : ils révèlent l'ampleur

de l'effort volontaire de compréhension des questions<sup>26</sup>. À la fin des enquêtes, il a été demandé aux personnes interrogées si s'ils avaient compris les questions avec des graphiques : cela révèle le niveau de compréhension (involontaire). La formulation était la suivante : « Avez-vous eu du mal à répondre aux questions avec les graphiques ? ». 56% ont répondu « Non, ça a été (j'ai fini par comprendre) » tandis que le reste a choisi « Oui, je n'ai parfois pas su répondre (à cause de l'informatique ou de la compréhension des questions) ». Les deux variables aboutissent aux mêmes résultats, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous. **G.15** : la qualité d'une réponse est positivement corrélée avec la non-réponse, mais elle n'est pas significativement corrélée avec le taux d'approbation d'une réforme, après avoir exclu les non-réponses (*NSP*). Cette absence de corrélations permet la validation de la robustesse interne : en effet, elle démontre que les résultats ne sont pas motivés par un éventuel manque de sérieux des des réponses ou par une faible compréhension des questions.

Table G.15: Corrélation entre l'approbation d'une réforme et la qualité d'une réponse (OLS)

	Approbation de toute réforme				Non-réponse						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)					
log du temps de réponse	0.083 (0.022)	*** 0.027 (0.027)						-0.128 (0.017)	***		
Incompréhension graphes			-0.088 (0.022)	***	0.008 (0.026)					0.165 (0.018)	***
Constante	0.141 (0.071)	** 0.410 (0.088)	***	0.490 (0.015)	***	0.566 (0.016)	***	0.594 (0.056)	***	0.135 (0.012)	***
Non-réponses incluses	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui			
Observations	995	803	1,994	1,586	995	1,994					

Note :

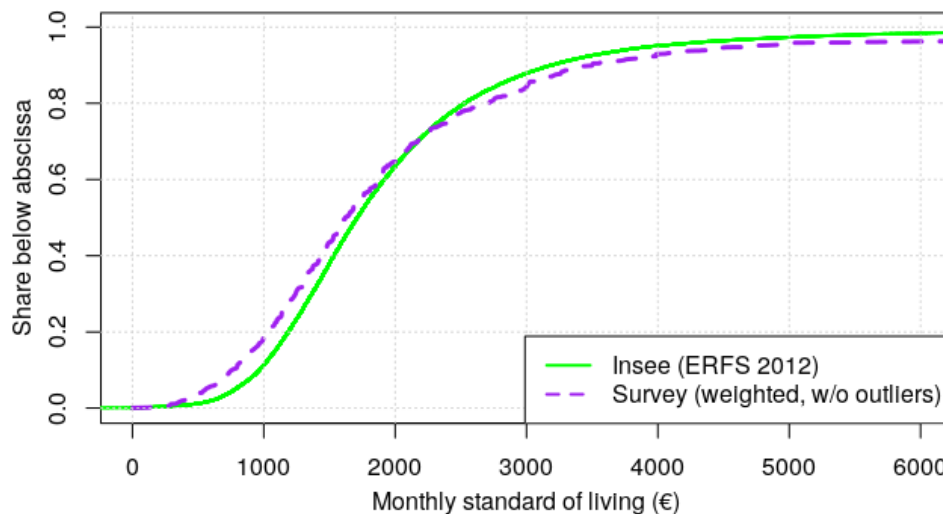
\*p<0.1 ; \*\*p<0.05 ; \*\*\*p<0.01

## Appendix H. REPRÉSENTATIVITÉ DES REVENUS

La procédure d'échantillonnage a permis de s'assurer que l'échantillon soit représentatif en termes d'âge, de sexe, de catégorie socioprofessionnelle, de taille de l'agglomération et de région, mais ne garantit rien a priori sur la dimension du revenu. Bien que les revenus de

<sup>26</sup>Le temps de réponse global et le nombre de clics pour différentes questions ont également été enregistrés ; ils ne semblent pas être corrélés avec nos variables d'intérêt

Figure H.29: Fonction de répartition du niveau de vie dans l'échantillon par rapport à la population.



la classe moyenne de l'échantillon apparaissent légèrement inférieurs à ceux de la population, cela pourrait être dû à une sous-déclaration des prestations sociales, et, en tout état de cause, l'échantillon semble largement représentatif en ce qui concerne les revenus, comme le montre la figure H.29.

## Appendix I. CALCULS DES TAUX D'IMPOSITION

Les redistributions proposées étaient jusqu'à présent exprimées en termes de déplacement de la distribution après impôt. Cependant, si ces redistributions étaient mises en place, le planificateur social devrait déduire les nouveaux taux d'imposition sur le revenu nécessaires pour les atteindre, en tenant compte des réactions comportementales. Je présenterai ci-après deux façons de le faire : une méthode empirique, qui peut être utilisée pendant le processus de réforme, et une méthode théorique, qui permet de définir les taux d'imposition sur le revenu *ex ante*.

### Appendix I.1 Calcul empirique et dynamique

La première approche est agnostique quant aux déterminants de la réponse comportementale  $\rho = \Delta z$  qu'une redistribution déclenche sur la distribution avant impôt  $z$ . Suite à une modification des taux d'imposition  $\Delta T_t^z = T_t^z - T_{t-1}^z$ , la distribution après impôt varie également, de  $\Delta c_t = c_t - c_{t-1}$ . Par conséquent, la variation agrégée de la distribution avant impôt subséquente est supportée par des variations des recettes fiscales ainsi du revenu disponible agrégé :  $\int \rho = \int \Delta T + \int \Delta c$ . Si la réponse  $\rho$  est bien anticipée, la réforme peut être rendue

neutre budgétairement (i.e.  $\int \Delta T = 0$ ), de sorte que la perte totale due à la réponse comportementale est absorbée par un ajustement de l'objectif de redistribution  $\Delta c$ . En théorie, le planificateur social pourrait utiliser la première année d'une mise en œuvre progressive de la réforme pour apprendre  $\rho$ , puis ajuster son objectif de redistribution pour les années suivantes (par exemple, pour respecter la neutralité budgétaire). Cependant, la réponse n'a aucune raison d'être linéaire, et changera inévitablement au fur et à mesure de l'ajustement de la réforme. Ainsi, l'apprentissage de la réponse comportementale est un processus continu, qui peut être décrit formellement pour chaque quantile  $q$  de la distribution comme une expression de la redistribution souhaitée (ou *objectif*)  $\mathbf{E}[\Delta c(q)]$ , la modification attendue de la distribution des impôts  $\mathbf{E}[\Delta T(q)]$ , et la réponse attendue  $\mathbf{E}[\Delta \rho(q)]$  :

$$\begin{aligned} z_t = z_{t-1} + \rho_t &= c_t + T_t \\ &= c_{t-1} + \mathbf{E}_{t-1}[\Delta c_t] + T_{t-1} + \mathbf{E}_{t-1}[\Delta T_t] + \rho_t - \mathbf{E}_{t-1}[\rho_t] \end{aligned}$$

Enfin, le barème d'imposition de la période suivante est donné par l'espérance de la réponse et par la redistribution souhaitée :

$$\begin{aligned} T_{t+1}(q) &= T_t(q) + \mathbf{E}_t[\Delta T_{t+1}(q)] \\ &= T_t(q) + \mathbf{E}_t[\rho_{t+1}(q)] - \mathbf{E}_t[\Delta c_{t+1}(q)] \\ T_{t+1}^z(z) &= T_{t+1}(\mathbf{E}_t[q_{t+1}(z)]) \end{aligned}$$

Dans le cas d'une mise en œuvre linéaire de la réforme, c'est-à-dire  $\mathbf{E}_{t-1}[\Delta c_t] = \Delta c_{t-1}$ , pour  $t \in \llbracket 1 ; t_{max} \rrbracket$ , la réponse peut simplement être considérée comme constante :  $\mathbf{E}_{t-1}[\rho_t] = \rho_{t-1}$ , et le barème d'imposition est facile à calculer.

## Appendix I.2 Approche théorique

On peut également calculer les taux d'imposition sur le revenu à l'aide d'un modèle plus théorique. Une telle approche est effectivement nécessaire, au moins pour estimer la réponse au cours de la première année de la réforme. En outre, cette modélisation peut être incorporée à l'algorithme qui détermine la distribution après impôt prévue, de sorte que les réponses comportementales soient prises en compte dans le projet de réforme. La modélisation de la réponse comportementale nécessite de faire des hypothèses sur ses déterminants. Suivant une pratique courante dans la littérature appliquée (par exemple, [Saez \[2002\]](#) ou [Jacquet et al. \[2013\]](#)), je suppose l'absence d'effets de revenu, de sorte que la distribution avant impôt ne

réagit qu'aux variations des taux marginaux d'imposition <sup>27</sup>. Cet effet comportemental est capturé par l'élasticité des revenus  $z$  par rapport au taux net d'impôt  $1 - T'$ . :  $\zeta_z = \frac{1-T'}{z} \frac{\partial z}{\partial(1-T')}$  <sup>28</sup>.

En gardant les notations de la sous-section précédente, on a :

$$\begin{aligned} c(q, t) &= z(q, t) - T(z(q, t), t) \\ \frac{dc}{dt}(q, t) &= \frac{\partial z}{\partial t}(q, t) - \frac{\partial T}{\partial t}(z(q, t), t) - \frac{\partial T}{\partial z}(z(q, t), t) \cdot \frac{\partial z}{\partial t}(q, t) \end{aligned}$$

Oublions les indices pour plus de clarté :

$$\frac{dc}{dt} = \frac{\partial z}{\partial t} \cdot \left(1 - \frac{\partial T}{\partial z}\right) - \frac{\partial T}{\partial t} \quad (\text{I.1})$$

En utilisant la définition de  $\zeta_z$ , on obtient une équation aux dérivées partielles pour  $T$  <sup>29</sup> :

$$\frac{dc}{dt} = -\zeta_z \cdot z \cdot \frac{\partial^2 T}{\partial t \partial z} - \frac{\partial T}{\partial t} \quad (\text{I.2})$$

La version discrète de ce modèle (qui a été initialement dérivée dans [Fabre \[2016\]](#)) donne l'équivalent semi-discret de l'équation [I.2](#) :

$$\Delta c = -z \cdot \zeta_z \cdot \Delta T' - \Delta T \quad (\text{I.3})$$

L'équation [I.3](#) peut à son tour être résolue, car c'est une équation d'Euler-Cauchy en la variable  $\Delta T$  ; dont la résolution est connue lorsque  $\zeta_z$  est approximée par une fonction linéaire, puissance, ou en escalier. En pratique la version continue peut être approximée par  $N$  itérations de la version version discrète : il suffit de définir un chemin  $c_k(q)$ . avec  $k \in \llbracket 1 ; N \rrbracket$ , en choisissant  $N$  suffisamment grand pour que, pour tous les  $k$ ,  $\Delta c_k = c_k - c_{k-1}$ . reste suffisamment petit (de sorte que  $\Delta z_k$  puisse être considéré comme infinitésimal). En pratique cependant, les simulations ont donné presque les mêmes résultats pour  $N=1$  et  $N=10$ . Enfin, la figure [I.30](#) présente les résultats obtenus en appliquant ce modèle à la réforme *médiane* avec une élasticité de l'offre travail constante et fixée à une valeur crédible de 0,2 (voir par exemple

---

<sup>27</sup>D'autres conséquences de la réforme sur l'activité pourraient se produire, comme une augmentation de la demande globale suite à la redistribution en raison d'une propension marginale à consommer plus élevée des plus pauvres, mais elles ne sont pas modélisées.

<sup>28</sup>Précisons que  $T' = \frac{\partial T}{\partial z}$ .

<sup>29</sup>Je rappelle que les fonctions autres que  $T$  sont connues, ainsi que la condition initiale  $T(\cdot, 0)$ .



Gruber & Saez 2002; Evers et al. 2008; Chetty 2012 pour les estimations empiriques). Comme prévu, les revenus avant impôt diminuent par l'effet de la réforme, de 5,2% en moyenne (alors que les magnitudes de 4,7 à 5,5% sont observées pour les autres réformes proposées).

Figure I.30: Variation de la distribution avant impôt pour la réforme *médiane*, pour  $\zeta = 0.2$ .

